

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2230 - MARDI 10 FÉVRIER 2015

Éducation

La requalification du secteur de l'ESU en marche

La rencontre que le ministre Théophile Mbemba a eu le week-end dernier avec le monde universitaire avait permis de faire l'autopsie du secteur et de s'armer pour faire face aux défis majeurs qui le rongent. Du non-respect du calendrier académique à la mauvaise gestion des inscriptions en passant par la réussite illicite des étudiants, etc. tout a été passé au peigne fin. « L'ESU doit cesser d'être un business ». Tel est le credo des participants à cette rencontre qui, par ailleurs, pose les bases de la requalification du secteur de l'enseignement national au niveau supérieur. Tout en invitant les gestionnaires à assumer pleinement leurs responsabilités pour accompagner le ministre dans la réalisation de ses missions, le ministre Théophile Mbemba a déclaré que le gouvernement ne manquera pas de soutenir les efforts visant le redressement du secteur de l'éducation supérieure à travers les actions en rapport avec les objectifs stratégiques qu'il s'est assignés.

Page 20



Une attitude d'étudiants de l'Unikin

INTERVIEW

Tony Bolamba : « Ce n'est pas le moment de semer le désordre d'esprit »

De passage récemment à Kinshasa, le président du Mouvement pour le Congo (Moco) a commenté l'actualité politique avec les Dépêches de Brazzaville. Au menu : les dernières manifestations de l'opposition, la loi électorale, la traque présumée des opposants, etc. Concernant l'offensive armée initiée par les Fardc contre les rebelles hutus rwandais, ce Congolais de la diaspora note qu'à chaque fois que la RDC est confrontée aux rebellions ou aux sécessions, la communauté internationale prône toujours le dialogue comme unique alternative alors qu'elle tergiverse à imposer le même schéma au Rwanda. Tout en exhortant Kigali à prendre ses responsabilités sur ce dossier, il martèle que la RDC ne peut pas continuer indéfiniment à gérer les humeurs de la politique inter rwandaise.



Page 18

VIE DES PARTIS

L'ECT réitère son appui à la vision du chef de l'État

La réunion politique tenue le 7 février à la Foire internationale de Kinshasa a permis à l'Éveil de la conscience pour le travail et le développement (ECT) de réaffirmer son appartenance à la majorité présidentielle et sa fidélité à son autorité morale, le président Joseph Kabila dont il soutient également le projet de société ou la vision. À cette occasion, le président de l'ECT et autorité morale de cette formation politique, le Dr Félix Kabange Numbi, a également appelé la

population à sauvegarder les acquis de la reconstruction et du développement du pays, avant de condamner les pillages et autres actes de destruction des infrastructures enregistrés lors des derniers événements de Kinshasa. Le ministre de la Santé publique a également lancé une mobilisation générale en vue des élections annoncées au pays dans les prochains jours. L'ECT se met déjà en ordre de bataille pour marquer sa présence lors des prochaines élections. Page 18

DROIT DU PUBLIC À L'INFORMATION

FFJ salue le rétablissement des SMS et la connexion Internet

LONG s'appretait à organiser une marche pacifique à Kinshasa pour obtenir la réouverture du service d'envoi et de réception de courts messages par téléphone portable (SMS) sur l'ensemble du territoire de la RDC. Ce qui a été fait depuis le 7 février après plus de trois semaines d'interruption décidée

par le gouvernement. « Nous sommes en train de vérifier, à travers nos correspondants provinciaux, que la mesure levée l'a été réellement », a déclaré le directeur de l'association de défense de la liberté de la presse et du droit à l'information, Freedom for journalist. En conséquence, l'ONG a été

obligée de repousser sa marche parce qu'au moment où ses services chargés de courrier s'appretaient à aller déposer la lettre y afférent à l'Hôtel de ville, un opérateur de téléphonie cellulaire a certifié que le service SMS a été réhabilité et qu'Internet mobile était en voie de l'être. Page 19

ÉDITORIAL

Statut

Allons jusqu'au bout de la logique démocratique qui inspire le régime politique dans lequel nous baignons et rappelons ce principe aussi simple qu'évident : loin d'être une force dangereuse, nocive, l'opposition est l'une des pièces fondamentales sur lesquelles reposent les libertés publiques. À la condition bien sûr qu'elle soit réellement représentative et structurée de façon telle qu'elle puisse jouer pleinement son rôle au sein des institutions de la République.

L'observation attentive à laquelle les médias comme le nôtre se livrent, jour après jour, montre, hélas, que ce n'est pas le cas puisque, mises à part une ou deux formations politiques, l'opposition congolaise brille par son émiettement et, ce qui est plus grave encore, par son manque de représentativité. Disséminée dans des dizaines de groupuscules constitués eux-mêmes autour de personnalités en mal de reconnaissance, elle ne reflète nullement les réalités du corps électoral. Elle est même à ce point artificielle qu'hormis des partis comme l'Upads, elle s'avère incapable d'exister autrement que par le canal des médias étrangers qui inclinent vers elle leurs micros sans chercher à savoir qui elle représente réellement.

Dans un semblable contexte l'un des problèmes qu'il convient de résoudre, si nous voulons que notre démocratie soit une véritable démocratie, est celui du statut de l'opposition. Et puisque, semble-t-il, notre nation s'achemine vers un changement de l'Acte fondamental qui la régit, faisons donc de l'instauration d'un statut légal de l'opposition l'un des principes phares de ce changement. Alors, en effet, nous verrons se constituer face à la majorité présidentielle une force organisée capable de rassembler autour d'elle les dizaines de formations sans réelle base populaire qui occupent pour l'instant le terrain.

Laissons aux spécialistes du droit constitutionnel le soin de préciser comment pourrait se concrétiser cette réforme majeure de notre gouvernance publique dans l'Acte fondamental qui surgira à coup sûr du dialogue national à venir. Mais disons, sans plus attendre, que les dirigeants de l'opposition devraient expliquer eux-mêmes comment ils envisagent une telle affirmation de leur propre existence. Alors, en effet, ils contribueraient de façon positive aux réformes sur lesquelles le peuple congolais sera appelé à se prononcer dans les mois à venir.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Le « pasteur Ntumi » favorable au dialogue

Au cours d'une conférence de presse animée récemment à Mayama, dans le département du Pool, le président du Conseil national des républicains (Cnr), Frédéric Bintsamou dit « pasteur Ntumi » a indiqué que le débat sur le changement de la Constitution du 20 janvier 2002 est inopportun.

Selon lui, au cas où l'arsenal constitutionnel est changé, toutes les institutions de la République « s'écrouleraient » et perdraient leur légitimité. En outre, il a demandé aux acteurs politiques de s'asseoir sur une même table pour débattre des questions politiques cruciales qui cristallisent la vie politique de la nation actuellement. Le prochain dialogue, s'il peut avoir lieu, ne devrait pas être précédé par des préalables qui bloqueraient, a-t-il insisté, la machine des échanges et du compromis comme semblent l'évoquer certains leaders politiques. « Le Cnr a toujours prôné le dialogue comme moyen de résolution des problèmes politiques. Si après les échanges,

les hommes politiques ne parviennent pas à arrêter un compromis, on en tirera les conséquences. Par ailleurs, il convient de faire la différence entre le dialogue et les états généraux de la nation », a-t-il précisé.

En outre, il a précisé que dans un premier temps, les hommes politiques devraient s'accorder sur le principe de dialoguer avant que les règles du jeu et la faisabilité ne soient établies. « Le prochain dialogue aura plus d'enjeux que les rencontres de Brazzaville, d'Evo et de Dolisie. Le peuple est le seul souverain par qui passent toutes les décisions des hommes politiques parce que nous sommes mandatés par lui. Voilà pourquoi, il nous est toujours demandé de privilégier l'intérêt général au détriment des considérations particulières », a déclaré le président du Cnr.

«J'ai renoncé à la guerre et donc à la violence.»

Frédéric Bintsamou a affirmé ouvertement avoir tourné le dos à la

violence. Le peuple congolais, a-t-il dit, devrait savoir que le président du Cnr a opté pour la paix et la non-violence. « Si j'avais encore l'esprit de la violence, notre pays se serait à nouveau replongé dans les conflits armés inutiles. Je n'en veux plus », a martelé le pasteur Ntumi. Invité par un journaliste à se justifier sur la volonté de certains hommes politiques de réactiver les milices privées, le président du Cnr a affirmé « qu'actuellement aucun homme politique n'est animé par ce désir. Des mesures sécuritaires rigoureuses sont prises aux frontières empêchant l'entrée des armes. S'il y a des armes qui rentrent au Congo, ce sont les personnes qui sont au pouvoir ou proches de celui-ci qui en facilitent l'entrée. Les autres n'ont pas cette possibilité. Moi personnellement, j'ai renoncé à la guerre et donc à la violence. Je cultive les valeurs de paix et de réconciliation nationale. Je reste constant », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

Le Front congolais du salut dit oui au changement

Le Front congolais du salut (FCS) n'a pas tergiversé pour donner clairement sa position dans cette affaire de grande empoignade au sein des états-majors politiques. Pour ce parti, la Constitution du 20 janvier 2002 mérite d'être changée afin de permettre au pays d'aller vers son émergence dans la paix.

Dans la déclaration rendue publique le 7 février à Brazzaville, par son président, Jean Médard Mampika, le Front congolais du salut reste constant et imperturbable sur la nécessité de changer l'actuelle loi fondamentale. Pour cette formation politique, le changement de la Constitution du 20 janvier 2002 s'avère aujourd'hui un impératif d'autant

plus qu'elle a montré déjà ses limites dans beaucoup de cas.

« Le Front congolais du salut, que je dirige, dit oui au changement inconditionnel de la Constitution du 20 janvier 2002, gage sûr de l'équilibre politique et social dans notre pays. Cette constitution est une œuvre humaine entachée d'imperfections et, par conséquent, susceptible d'être modifiée ou changée à tout moment », a souligné le président de ce parti.

Le Front congolais du salut évoque entre autres raisons du changement, la limitation d'âge du candidat à l'élection présidentielle, compris entre 40 et 70 ans. Alors que par le passé, certains citoyens congolais ont accédé à

la magistrature suprême à un âge plus inférieur à 40 ans.

« Le peuple congolais est aujourd'hui à la croisée des chemins. Changer la Constitution c'est permettre à notre pays d'aller vers l'émergence dans la paix. Ne pas la changer, par contre, conduirait le pays dans l'abîme, le désarroi et l'inconnu. C'est un saut vers l'inconnu », a renchéri Jean Médard Mampika.

Pour maintenir cette flamme de paix dans le pays, le président du FCS a appelé les leaders politiques congolais tant de la majorité présidentielle, de l'opposition que du centre, au sens de responsabilité et de cohésion nationale.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsebé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

La DRD suspendue à son Conseil national

Comme bon nombre des partis de la majorité présidentielle, la Dynamique républicaine pour le développement (DRD), se prononcera après décision du Conseil national.

Le porte-parole de cette formation politique, Albert Malonga l'a affirmé, le 5 février à Brazzaville, à l'issue de la séance de travail avec le Parti congolais du travail (PCT), première force de la majorité présidentielle. S'étant abstenu lors de la signature de la déclaration du 20 janvier appelant au changement de la Constitution, ce parti allié au PCT entend entamer une démarche conforme à celle de ses textes, avant de se prononcer. Ainsi le parti a sollicité le mandat du Conseil national pour donner sa position sur la question. « Ce n'est pas un refus, ni même une tergiversation, mais simplement le respect des procédures. Le bureau politique n'a pas mandat d'engager le parti pour la signature d'une déclaration. Nous avons une démarche, celle de convoquer notre conseil national. Après, le conseil déterminera la position du parti », a déclaré Albert Malonga, avant

de se montrer favorable au dialogue, « Nous voulons que tous les problèmes de notre pays trouvent des solutions au moyen du dialogue. Nous soutenons le dialogue, car il est obligatoire. C'est la seule modalité de sortie pour trouver une solution pacifique. Le refus de dialogue dans notre pays a déjà causé beaucoup de dégâts ».

Outre cette question, les deux parties ont planché sur les accords politiques, avant de faire un bilan à mi-parcours. Contrairement à certains partis de la majorité qui se montrent encore réticent, les sages du Kouilou ont signé, peu avant cette rencontre, le manifeste appelant au changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Le président des sages de ce département, Jean-Baptiste Goma Mavoungou est venu matérialiser, avec sa suite, la volonté des sages du Kouilou. « En conclave les 11 et 12 juillet à Diosso, tous les ressortissants du Kouilou, de façon unanime s'étaient prononcés pour le changement de la Constitution. Nous sommes donc venus confirmer cette position », a conclu Jean-Baptiste Goma Mavoungou.

Josiane Mambou Loukoula

La DDC juge le dialogue inopportun

Au cours d'un point de presse qu'elle a animé le 07 février à Brazzaville, la Dynamique pour le développement du Congo (DDC) d'Armand Mpourou a suggéré à l'ensemble de la classe politique, de la société civile ainsi qu'aux défenseurs du non au changement de la Constitution du 20 janvier 2002, d'appliquer les recommandations du dialogue politique tenu en mars 2013 à Dolisie qui avait arrêté plusieurs décisions parmi lesquelles, la mise en place d'une commission électorale indépendante jouissant d'une autonomie financière, administrative et juridique.

Au sujet du dialogue que la classe politique entend organiser, la DDC estime que celui-ci n'est pas opportun puisqu'aucune disposition ne le prévoit pour la préparation des élections ni même pour le changement de la constitution. Elle a, à cet effet, interpellé les partis politiques partisans du non au changement de la constitution d'être plus regardants afin d'éviter tout glissement du calendrier électoral. Celui-ci, selon la DDC, est un principe constitutionnel acquis et non une initiative ou une volonté du gouvernement ni des partis



Armand Mpourou

politiques. Ce dialogue, selon cette formation, n'a pas un fondement administratif, juridique et constitutionnel. S'agissant des troubles observés dans la capitale et ailleurs dans le pays, à l'occasion des matchs de notre équipe nationale, la DDC, tout en félicitant cette dernière pour ses performances, a estimé que le PCT devait revoir sa politique sociale vis-à-vis de la jeunesse en appliquant les principes des partis de la gauche socialiste qui ont comme modèle le libéralisme économique et non l'économie dirigée.

Jean Jacques Koubemba

VIE DES PARTIS

La JMCDDI s'arme des fondamentaux de la démocratie

Le séminaire-atelier de sensibilisation et de formation sur la démocratie et les élections s'est tenu, le 7 février à Brazzaville, en faveur du bureau politique de la Jeunesse du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (JMCDDI), ainsi que des associations affiliées.

Une série de séminaires politiques a été initiée par le secrétaire général de cette formation politique, Guy-Brice Parfait Kolélas. L'objectif est de mobiliser tous les militants pour la sauvegarde de la Constitution et de la démocratie. « Seuls les enjeux politiques motivent les débats sur les changements ou les révisions des Constitutions. Ainsi, il est souhaitable pour le Congo, que l'ensemble des acteurs politiques engagés dans ce débat, prennent conscience de l'intérêt ou non d'un tel débat qui risque de créer des tensions politiques et sociales pouvant entraîner une crise aiguë et constituer une menace réelle pour la stabilité et la paix », a déclaré l'un des formateurs, Gaston Samba.

Deux thèmes ont été développés au cours de cette journée, à savoir : « Echéances électorales de 2016 et la Constitution du 20 janvier 2002 » et « Démocra-



Les participants au séminaire-atelier

tie et développement intégral ». Au cours de cette formation, il a été question de rappeler les dispositions constitutionnelles ; le cadre juridique et institutionnel des élections ; la Constitution et l'élection présidentielle : respect et application des articles 61, 62 et 63 ; et ce « que prévoit la Constitution en matière de changement ou de révision. Ayant acquis pour principes, la démocratie, les élections libres, l'alternance politique, la garantie des droits fondamentaux, le pluralisme politique et l'État de droit », les participants à ce séminaire serviront de levier aux autres membres du parti. Cependant, ils exigent la mise en œuvre des recomman-

dations consensuelles de la concertation politique de Dolisie, notamment l'usage du bulletin unique, le réaménagement de la CONEL, l'établissement de la carte biométrique pour les électeurs et l'organisation d'un recensement administratif spécial. « L'échéance de 2016 va certainement se dérouler dans un contexte très différent de celui de 2002 et 2009. La préparation de l'élection du président de la République impose plus que les autres élections, aux gouvernants, aux partis politiques et à la société civile une véritable prise en mains de la question, pour éviter les risques souvent redoutés par tous », a conclu Gaston Samba.

J.M.L.

SANGHA

Le préfet interpelle les agents de la force publique

Adolphe Elemba a entrepris de descendre dans les différentes localités de sa circonscription administrative. De retour de Pikounda, la semaine dernière, il a échangé, le vendredi 6 février, avec les services de l'État basés à Pokola. Le recensement administratif et les préparatifs des festivités du 15 août que va abriter la Sangha, avec en toile de fond, la municipalisation, tels sont les grands sujets évoqués.

Mais, le préfet n'a pas été tendre avec les agents de la force publique à savoir la gendarmerie, la police et la Surveillance du territoire. Motif : la propension pour ces derniers aux activités commerciales au point de sacrifier les missions de l'État. En effet, selon les rapports parvenus au préfet, de nombreux officiers, sous-officiers et autres se livrent au trafic du carburant alors que d'autres, propriétaires de taxi-motos, font travailler des sujets étrangers. De façon générale, il a fustigé des fonctionnaires qui se sont mués en commerçants.

Des pratiques, a martelé Adolphe Elemba, qui n'honorent ni leurs auteurs ni l'État qui les a affectés dans ces localités pour une mission précise : le servir. « Je concède que certains puissent exercer le commerce. Mais je récusé que des



agents censés faire observer la loi, la violent ou deviennent des complices des étrangers », a signifié le préfet de la Sangha qui, visiblement outré par cet incivisme, a pris environ deux heures pour toucher la conscience des fonctionnaires. Et, particulièrement, les gendarmes et les policiers dont les responsables hiérarchiques au niveau départemental étaient associés à cet échange.

La vie chère, l'autre front du préfet

Adolphe Elemba est descendu au marché central de Pokola. Une démarche pédagogique pour rappeler les vendeuses et vendeurs au bon sens : la pratique des prix régulièrement reconnus. Cette sortie est dictée par la vie devenue trop

chère dans certaines localités de ce département alors qu'elles sont traversées par des rivières poissonneuses et entourées de forêts giboyeuses. D'où vient-il que la vie soit aussi chère qu'à Brazzaville ou Pointe-Noire ? Telle est la question que se posent de nombreux citoyens qui découvrent Ouesso, Pokola, Ngombé, etc. Dans la foulée, le préfet de la Sangha qu'entouraient des responsables politico-administratifs de ce département a prévenu les femmes de Pokola sur la célébration de la journée du 8 mars prochain. Un événement test avant le 15 août qui donnera à voir du niveau d'organisation et de mobilisation de son département et de ses populations.

J.M.L.



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°002/MPT/2015/UCP/CAB :

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA MISE EN PLACE DU TABLEAU DE BORD INTERNET : MARCHÉ INTERNET AU CONGO

La République du Congo a signé un accord de prêt avec l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre de la troisième phase du programme sous régional Central African Backbone composante République du Congo, et à l'intention d'utiliser une partie du fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « recrutement d'un consultant individuel pour la mise en place du tableau de bord internet : marché Internet au Congo ».

1. Objectifs de la mission

La présente assistance technique vise, en tenant compte des importantes évolutions constatées, la révision et l'enrichissement de la nomenclature de suivi (Tableau de bord) du marché Internet en République du Congo.

Il s'agira notamment de :

- Identifier les indicateurs clés définissant les forces et les faiblesses du marché Internet et permettant de proposer des recommandations pour les opérateurs télécoms et les fournisseurs d'accès internet ;
- Élaborer un observatoire Internet tenant compte des indicateurs clairement définis comme : parc d'abonnés internet, taux de pénétration, parts de marché, croissance (trimestrielle et en pourcentage), débits offerts aux usagers, technologies utilisées

ou accès (ADSL, fibre optique, Wimax, 3G,...) et biens d'autres indicateurs en fonction des besoins ;

- Mettre en place des fiches de collecte de données en indiquant la procédure de collecte d'information et de mise à jour de ces informations ;
- Proposer des indicateurs permettant de rendre compte de l'évolution du trafic Internet en précisant les sources de technologies, de services et d'offres commerciales ;
- Proposer et mettre en place une application web sécurisée permettant aux personnes habilitées (FAI/opérateur) de renseigner des données relatives à l'observatoire Internet, et ce régulièrement ;
- Prévoir un mécanisme permettant à l'ARPC de s'assurer de la fiabilité des données incérées par les FAI/Opérateurs.

2. Profil du Consultant

Pour l'exécution correcte de la mission, les compétences minimales suivantes sont requises du Consultant individuel :

- Être diplômé d'une école d'ingénieur en informatique, de commerce ou d'université et titulaire d'au moins un BAC+4 ;
- Avoir une connaissance significative de la réglementation dans le secteur des télécoms ;

- Avoir une expérience significative en économie et en régulation du secteur des télécommunications ;
- Avoir une bonne connaissance des problématiques des régulateurs africains en matière du très haut débit ;
- Avoir une expérience dans la conception, réalisation et déploiement des sites internet d'au moins cinq (5) ans ;
- Avoir réalisé au moins 3 sites internet actifs sur la toile ;
- Maîtriser les systèmes de gestion de base de données (MySQL, PostgreSQL, Access, SQL Server...) et les langages de programmation orienté web ;
- Avoir une maîtrise de la langue française et avoir un bon sens de la communication ;
- Avoir une connaissance du secteur numérique du Congo.

3. Durée de la mission :

Au regard du contexte national et de l'urgence, le travail doit s'effectuer dans un délai de deux (02) mois à partir de la date de signature du contrat.

4. Dépôt des candidatures

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, le curriculum vitae et les copies de diplômes doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 février 2014 à 12H00 (heure locale). Elles doivent être transmises avec la mention «< recrutement d'un consultant individuel pour la mise en place du tableau de bord Internet : Marché Internet au Congo >>

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet CAB-CIT
Rue Locko Isaac, derrière l'ambassade des Etats-Unis
BP. 1420
Tél. (242) 06 835 00 51
E-mail: contatc@cabcongo.Org
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 09 février 2015

Le Coordonnateur

Luc MISSIDIMBAZI



Dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services rendus à l'Agence et de ses relations avec les fournisseurs à Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo, l'ASECNA lance un appel à manifestation d'intérêt pour l'acquisition des biens et services, les travaux de génie civil et les VRD. Cette manifestation d'intérêt a pour but de sélectionner les prestataires/fournisseurs pour un agrément allant de mars 2015 à décembre 2017.

Domaines de prestations

1. Fournitures
 - 1- Matériels d'électricité et électrotechniques (groupe électrogène, starter, fusibles, ampoule, réglettes, lampes,...)
 - 2- Pièces automobiles (pièces auto diverses,...)
 - 3- Matériels de climatisation et plomberie
 - 4- Pneumatique
 - 5- Batteries véhicules
 - 6- Fournitures de bureaux et consommables informatiques
 - 7- Tenue de travail (Costumes chemises chaussures, blouses chaussures de sécurité gilets fluorescent imperméables, tenues de sport etc...)
 - 8- Divers consommables (produits d'entretien, boissons, eau minérale, savon, sucre etc...)

II. Prestations de services

- 9- Automobiles (carrosserie, tôlerie, soudure,

maintenance etc...) et groupes électrogènes
10- Transit et transport de matériels
11- Impression (carnet Plan de vol, imprimés dossiers Météo, strips, fiche de matériel, carnet de bord des véhicules, fiches de stock, FNE, carnet de mouvement, calendrier, carte de visite, confection de badge, etc...)

12- Formation et renforcement des capacités

III. Travaux

13- Bâtiments (électricité, plomberie, serrurerie, menuiserie etc...)

Lieux de dépôt des offres

Les intéressés sont priés d'adresser leur manifestation d'intérêt à l'attention de Monsieur le Représentant de l'ASECNA au Congo au plus tard le 06 MARS 2015 à 13h00, une enveloppe contenant deux (02) exemplaires (01 original et 01 copie cachetée) comme tel portant la mention : « APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR L'AGREMENT DES PRESTATAIRES A L'ASECNA - CONGO >>

Les dossiers seront déposés sous pli fermé :

- A Brazzaville, au secrétariat du Représentant de l'ASECNA sis à l'aéroport international de Maya-Maya
- A Pointe-Noire au secrétariat du Commandant d'aérodrome ASECNA sis à l'aéroport international de A. A Neto
- A Ollombo au secrétariat du Commandant d'aérodrome

ASECNA sis à l'aéroport international Denis SASSOU-NGUESSO

Composition de l'offre

Les offres seront constituées de :

Une lettre de manifestation d'intérêt mentionnant au plus trois (03) domaines clés compatibles adressée à l'attention de Monsieur Le Représentant de l'ASECNA - Congo

L'information générale sur l'entreprise :

- Le/les signataires ou représentant de l'entreprise et/ou les extraits des statuts ou toute personne ayant pouvoir d'engager l'entreprise (habilitation de signature nominatif)
- Localisation de l'entreprise ;
- Présentation générale de l'entreprise (organisation, moyens humains et matériels) pour les prestataires de service et des travaux
- Le domaine d'activité
- L'expérience de l'entreprise (contrat similaires, Bon de commande etc...); L'attestation d'affiliation CNSS
- Le registre de commerce
- Le titre de patente 2015
- Le mémoire technique contenant :
 - Méthode de réalisation des travaux
 - Références de l'entreprise avec au moins trois attestations 1 certificats de bonne exécution des prestations réalisées dans les domaines sollicités au cours des trois (03) mois dernières années

- Plan d'Assurance Qualité
 - Les clauses générales de vente ou toutes exigences de l'entreprise
 - Les détails techniques des biens à livrer
- Les bordereaux des prix indicatif des biens et ou services offerts à Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo. Une liste non exhaustive des pièces et des services à fournir est disponible au niveau de la Représentation. Autres observations (délai de livraison, conditions de paiement,...)

NB: Toute candidature au-delà de deux domaines nécessitera une visite des lieux.

Critères d'évaluation

Les entreprises seront évaluées sur la base de :

- Présentation et lisibilité de l'offre :5
- Pièces administratives :20
- Mémoire technique :20
- Référence de l'entreprise :15
- Capacité financière :30
- Ancienneté de l'entreprise :5
- Autres observations :5

Le Représentant de l'ASECNA Auprès de la République du Congo



IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Plus l'État est corrompu et désorganisé, et plus le taux d'homicide est élevé. »

Maurice Cusson, Université de Montréal, écrivaine et chercheur en criminologie, TerrAfrica N°38 du 31 janvier 2015

« Là où la supervision et l'appui de l'État sont faibles et où son absence n'est pas compensée par une obligation locale forte de rendre compte, l'inefficacité et la mauvaise gestion qui ont caractérisé la gestion centrale peuvent se reproduire, sinon se multiplier, aux niveaux inférieurs. »

(Grauwe & Lugaz, 2007), cité par Mouhamadou Lamine BA, Docteur en Sciences de l'éducation, Formateur au Crfpe de Thiès (Sénégal), Le Soleil du 7-8 février 2015

« À un homme, on demande comment il bosse ; à une femme, on demande comment elle concilie sa privée et sa vie professionnelle. »

Keira knightley, actrice britannique, Jeune Afrique 2831 du 1er au 7 février 2015

« Aux États-Unis et dans les pays anglo-saxons le principe de laïcité n'existe pas, les présidents entrent en fonction en jurant sur la Bible. Pour la société américaine, très religieuse, on prend des précautions avec les dieux des lecteurs. »

Serge July, cofondateur de «Libération», auteur du «Dictionnaire amoureux du journalisme», Libération du 30 janvier 2015

« Quand je suis face au pire des choix, j'évite le choix du pire ! »

Nathalie Kosciusko-Morizet, vice-présidente de l'UMP (opposition française), Le Figaro du 7 février 2015 cité par RFI

BRAZZAVILLE

Des populations de Makélékélé confrontées aux difficultés en électricité

Lors de la descente parlementaire effectuée le 7 février par le député de la troisième circonscription électorale de Makelekelé, Pierre Bassouama, la population a profité pour lui exprimer les difficultés de tous genres auxquelles elle fait face quotidiennement.

Parmi ces difficultés, l'on peut citer la pénurie en électricité et en eau, les arriérés et arriérés des retraités, la rareté du pétrole lampant, les faussaires de la fonction publiques, ainsi que l'abandon par les sociétés de construction des voiries urbaines dans les quartiers Diata et château d'eau.

L'élu du peuple a pris acte de ces doléances et a promis de les transmettre aux ministres concernés. En outre, il a apporté des explications sur quelques doléances exprimées par ces mandats. S'agissant de l'eau et de l'électricité, le député pense que les populations ne doivent pas se laisser tromper par les agents véreux de la société nationale d'électricité (SNE) et de la société nationale de distribution d'eau (SNDE) qui leur demandent de l'argent pour des réparations ou autres dépannages fallacieux.

Il a apaisé leur inquiétude en ces termes : « Je suis, moi-même, un cadre de la SNE, donc un facilitateur », a déclaré Pierre Bassouama qui a attiré, par ailleurs, l'attention de ses mandants sur certaines pratiques liées à la concussion. « Vous n'avez pas le droit de faire des cotisations, parce que le réseau électrique appartient à la S.n.e qui n'a jamais demandé à la population de faire des cotisations pour l'achat d'un câble ou une réparation quelconque. Ce sont des per-

sonnes mal intentionnées qui viennent pour vous rançonner », a expliqué le député qui a demandé à ses mandants de se rapprocher plutôt des chefs de zones et de quartiers lorsqu'ils sont dans de telles situations. Ces derniers, a-t-il indiqué, me feront un rapport qui me permettra d'intervenir en cas de nécessité. Je préfère, a-t-il insisté, me sacrifier financièrement que

qu'il est parmi les élus du peuple qui, à chaque séance des questions orales avec débats au gouvernement, ont souvent interpellé les ministres sur les sujets d'intérêt national. Le député de la troisième circonscription électorale de Makelekelé a mis à profit cette rencontre pour faire le point de la dernière session de l'Assemblée nationale. Par ailleurs, il a



Une vue de la population pendant la cérémonie

de demander de l'argent à la population. Parlant de l'arrêt des travaux de quelques voiries urbaines dans sa circonscription électorale, Pierre Bassouama a assuré ses mandants que la société Socofran devrait d'ici peu de temps reprendre les travaux de ces voiries urbaines. « Le ministre de l'aménagement du territoire et des grands travaux, Jean-Jacques Bouya m'avait dit qu'une somme de cinq cents millions sur trois milliards allait être versée à l'entreprise pour qu'elle achève les travaux de ces voiries urbaines. Dans l'entre temps, elle est en train de chercher un terrain pour construire sa base vie », a expliqué l'élu du peuple à ses mandants

Au cours des échanges, le député de la troisième circonscription électorale de Makelekelé a fait remarquer à ses mandants

rappelé à l'assistance que l'une de ses affaires la plus importante inscrite à son ordre du jour, était le budget de l'Etat exercice 2015 revu à la baisse après la chute du prix du baril de pétrole sur le marché mondial.

Ainsi, a-t-il dit, la conséquence la plus directe est le fait que ce budget a été revu à la baisse. Néanmoins, a-t-il renchéri, le gouvernement a retenu, pour cette année en cours, les priorités ci-après : la poursuite des travaux du complexe sportif de Kintelé; les chantiers des municipalisations de la Sangha et de la Bouenza; la route Pointe-Noire-Brazzaville; la construction des hôpitaux généraux dans les douze départements du pays et l'Université Denis Sassou Nguesso de Kintelé, etc.

Roger Ngombé



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes : Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE	COUT
Le cahier des charges fonctionnel et technique : de l'analyse du besoin à l'élaboration	3 jours	4 au 6 mars 2015	300 000 FCFA
La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	9 au 13 mars 2015	450 000 FCFA
Optimiser ses outils et techniques de recrutement	3 jours	11 au 13 mars 2015	300 000 FCFA
Les fondamentaux du marketing	4 jours	17 au 20 mars 2015	400 000 FCFA
Suivi-évaluation des projets et programmes	5 jours	23 au 27 mars 2015	450 000 FCFA

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Cérémonie d'adieu aux armes au Grand quartier général

«Le rassemblement régimentaire de ce mois de février 2015 revêt un caractère particulier. Même si la réserve est désormais votre nouvelle condition, elle vous impose des devoirs et nous appelle à demeurer digne de la confiance que vous méritiez alors que vous étiez en activité». C'est la quintessence du message délivré par le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division, Guy Blanchard Okoï, lors de son discours de circonstance.

Les membres du commandement des FAC, les officiers généraux, les officiers, officiers mariniers, sous-officiers, aviateurs, militaires du rang, femmes et hommes d'équipage, se sont retrouvés, le 7 février, autour du chef d'état-major général des FAC, Guy Blanchard Okoï, à l'occasion d'une cérémonie conjointe de levée des couleurs et d'adieu aux armes des militaires, admis à faire valoir leurs droits à la retraite à compter depuis le 31 décembre 2014.

Elle a été marquée par deux temps forts. D'abord la levée des couleurs et la restitution



Remise des attributs au chef d'état-major général des FAC

symbolique des attributs. Ensuite deux discours : le mot du retraité et celui du chef d'Etat-major général des FAC qui après avoir salué les mérites des retraités, les a exhorter à devenir pour ceux qui sont restés de véritables ambassadeurs auprès de la population. « Vous nous rapprochez encore un peu plus des Congolais », a-t-il renchéri.

Le deuxième temps fort est la remise des diplômes à un échantillon de militaires admis à la retraite. Il faut dire que ce geste est une innovation du commandement des FAC qui vise à encourager ceux qui ont servi avec honneur et dignité leur patrie. Cette cérémonie a été sanctionnée par une parade militaire, suivie d'un repas.

Guillaume Ondzé

L'atteinte des objectifs fixés exige du commandement la poursuite des efforts

Cette conférence d'évaluation annuelle et de planification des activités des Forces armées congolaises (FAC) pour les années 2014-2015, qui a réuni les membres du commandement militaire, les directeurs de l'Etat-major général et les commandants des zones militaires de défense, s'est achevée le 6 février à Brazzaville.

Aussi, au sortir de ces travaux, à l'aune des forces et faiblesses soulignées et des menaces relevées dans les évaluations sécuritaires, l'obligation est faite aux chefs à tous les niveaux de s'approprier les principes édictés par ces documents, et de les transformer en ordres parfaitement exécutables par les subordonnés, et contrôlables par les mêmes chefs, afin que la vision 2015 des actions qui seront entreprises au cours de cet exercice soit des plus éclairées.

Au terme de cette réunion de quatre jours, débutée le 3 février, les participants se sont accordés, lors de leur synthèse de fin des travaux, suivant les

indicateurs qui leurs ont été communiqués, à traduire sur le terrain courant cet exercice les recommandations suivantes : la directive générale de planification des activités et engagements des forces armées congolaises, année 2015 ; la directive particulière sur l'organisation, la conduite, le suivi, le contrôle et l'évaluation de l'instruction dans les Forces armées congolaises.

Le chef d'Etat-Major général des FAC, Guy Blanchard Okoï, qui présidait la cérémonie de clôture, en a précisé les attentes par rapport aux différents thèmes développés : « L'atteinte des objectifs stratégiques exige du commandement la poursuite des efforts consentis dans les équipements, les infrastructures et la mise à disposition des ressources humaines et financières, conformément aux urgences et aux moyens disponibles », tout en réitérant l'engagement de faire un meilleur usage des moyens déjà mis à disposition, en vue de rompre avec le sempiternel cycle de commencement.

G.O.

LUTTE CONTRE L'INCIVISME

Le gouvernement sollicite l'implication de l'église

C'est la démarche entreprise par le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique, Anatole Collinet Makosso. Il a, pour ce faire, échangé avec les représentants des confessions religieuses, le 6 janvier, à Brazzaville.

Cette séance de travail s'est déroulée une semaine après les violences perpétrées par des jeunes dans plusieurs localités du Congo suite à l'élimination des Diables rouges du Congo lors du quart de finale de la 30^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN). Touché par des actes inciviques perpétrés par les jeunes, Anatole Collinet Makosso a respectivement rencontré, à son cabinet de travail, les délégations du Conseil œcuménique, du Conseil supérieur des églises de réveil du Congo, de l'église Kimbanguiste du Congo ainsi que celle du Conseil supérieur islamique du Congo.

La société congolaise reconnue vulnérable

Face à toutes ces délégations, un seul message : s'impliquer activement dans l'éducation et l'encadrement de la jeunesse à travers la prière. En effet, selon le ministre, la charge d'encadrer la jeunesse revient à trois entités principales : la famille qui est la première cellule d'organisation sociale ;

l'État à partir de 6 ans à travers l'école et l'église par le biais du catéchisme, de la mosquée, l'école de dimanche. « C'est là aussi où la religion joue sa part. Donc, c'est nous trois qui avons la charge de l'éducation de l'enfant. Toutes les fois que notre jeunesse se trouve dans cet état de perversion, il faut que nous puissions nous retrouver, nous regarder pour voir de quel côté il y a eu la faille. Aujourd'hui, nous venons de vivre les choses que nous n'avions plus vécues depuis une dizaine d'années », a introduit Anatole Collinet Makosso.

Le ministre s'est dit surpris du comportement peu civique et malheureux que les jeunes ont affiché à l'issue des matches de football livrés par les Diables rouges en Guinée Équatoriale. « Cela nous a rappelés la vulnérabilité de la société dans laquelle nous sommes à cause de la violence. Il est vrai que de temps en temps, on déplorait un certain nombre d'activités, mais on était loin d'imaginer que



Le ministre s'entretenant avec les représentants du Conseil supérieur islamique et de l'église Kimbanguiste du Congo; crédit photo Adiac

ces choses qu'on déplorait prendraient le tournant que nous avons connu ces deux dernières semaines », a-t-il appelé.

S'agit-il d'un problème spirituel ?

Le patron de la jeunesse a, par ailleurs, rappelé aux confessions religieuses que l'éducation civique est d'abord la première fonction de l'église et de la mosquée. Le rôle de la religion est d'assurer l'éducation du citoyen, de l'humain dans sa relation avec Dieu en se servant des oracles de Dieu, en se servant des préceptes divins. C'est ainsi qu'il a insisté sur la

nécessité de conjuguer les efforts. D'après Anatole Collinet Makosso, il y a quelque chose qui ne va pas. « Ce qui ne va pas ce n'est pas quelque chose de matériel, de physique, il y a un vrai problème spirituel. Le spirituel ne regarde pas l'État, le spirituel vous regarde parce qu'il s'agit d'une jeunesse qui est pratiquement à 80% chrétienne et croyante. Je voudrais officiellement vous confier la mission d'intercession en faveur de notre jeunesse, vous soumettre comme une intention de prière du gouvernement pour que dans la mission qui est la vôtre, vous

puissiez à partir de ce mois de février consacrer peut-être tout le mois à prier pour la jeunesse », a-t-il sollicité.

Abordé à la sortie de la séance de travail, le président de la Coordination nationale de la jeunesse musulmane du Congo, Oumarou Imam, a expliqué à la presse qu'il est envisagé la mise en place des plateformes ensemble avec le ministère afin d'amener la jeunesse à une prise de conscience. Pour lui, les violences observées pendant les matches de la CAN devraient servir d'expérience pour façonner l'avenir. « Au niveau de notre structure, la jeunesse occupe une place de choix et dans tous les serments des vendredis, nous rappelons toujours à la jeunesse leur rôle et la place qu'elle occupe au niveau de la société. Nous savons que tous les mouvements ont les regards sur la jeunesse, c'est pourquoi, cette jeunesse doit être éduquée afin qu'elle puisse prendre ses responsabilités. Elle ne doit pas faire l'objet des manipulations, on ne doit pas l'utiliser pour assouvir des instincts mais plutôt pour donner à cette jeunesse ce qu'elle mérite », a conclu Oumarou Imam.

Parfait Wilfried Douniama

CONGO-RUSSIE

« Consolider les liens dans la formation des jeunes et les Zones économiques spéciales », pense Valery Mikhaylov

Ce 10 février est célébrée la Journée du diplomate russe. L'ambassadeur de Russie à Brazzaville a énoncé les activités prévues à cet effet au Congo. Valery Mikhaylov revient également sur le bilan de 50 ans des liens diplomatiques entre son pays et le Congo en évoquant les tendances de la coopération bilatérale.

Les Dépêches de Brazzaville : Quel est le sens de la date du 10 février célébrée en Russie comme Journée du diplomate?

Valery Mikhaylov : Cette commémoration remonte à 1549. C'est à cette date-là qu'on a notamment institué l'ordre des ambassadeurs. L'histoire de la diplomatie russe est beaucoup plus ancienne, au 9^e siècle, avec le premier document bilatéral signé entre la Russie et la Byzance (actuelle Turquie). Cet acte diplomatique avait été ratifié en 860 et portait sur la reconnaissance mondiale de la Russie. En effet, les principes clés de la diplomatie russe reposent aujourd'hui sur le concept de sa politique extérieure adoptée en 2000. Cette politique extérieure consiste à coopérer avec les pays qui sont prêts à traiter avec nous sur les principes de réciprocité et de respect mutuel. Aujourd'hui, plus de 10 000 personnes sont employées par le ministère russe des Affaires étrangères. Dans toutes nos représentations diplomatiques à travers le monde, plusieurs activités sont prévues en marge de cette journée du 10 février.

LDB : Quelles sont les activités prévues à cette occasion, cette année, au Congo?

VM : Notre ambassade compte célébrer cette date en travaillant de façon fructueuse et active. Le 10 février, est organisé un séminaire pour les futurs diplomates congolais à l'École nationale d'ad-

ministration et de la magistrature (Enam). Ce séminaire portera sur l'histoire de la diplomatie russe et les belles traditions de coopération entre le Congo et la Russie ainsi que les perspectives. Nous verrons les possibilités d'accorder des formations de remise à niveau aux diplomates congolais dans nos établissements. Le 11 février nous allons faire un don de livres à la Bibliothèque nationale du Congo. Les 12 et 13 février, je vais effectuer une visite dans le nord du pays pour consulter les lycées qui enseignent la langue russe. Nous avons décidé de partager cette fête avec tous ceux qui sont liés avec la Russie d'une manière ou d'une autre, et avec ceux qui aiment et respectent l'histoire et la tradition de notre pays.

LDB : L'année dernière, le Congo et la Russie ont célébré le cinquantième anniversaire de leurs relations diplomatiques. Quels sont les grands axes qui retiennent votre attention ?

VM : En effet, l'année 2014 a été une année très importante pour les relations bilatérales entre nos deux pays. Russes et Congolais ont célébré ces 50 années avec éclats aussi bien à Moscou qu'à Brazzaville. Pour nous, le Congo reste un ami fiable et très important. D'ailleurs, nos relations sont basées sur les principes de respect mutuel et du gagnant-gagnant. Au plan politique, notre coopération est au



haut niveau et se développe davan-

apprecie hautement les efforts du Valery Mikhaylov, ambassadeur de la Russie au Congo, photo Adiac

tage à travers les mécanismes de consultations politiques entre nos ministères des Affaires étrangères, nos deux Parlements et nos partis politiques.

LDB : Ces liens se sont consolidés tout au long de l'histoire, n'est-ce pas ?

VM : Il faut noter que les points de vue de nos deux pays sur les sujets d'actualité sont très proches, ou coïncident souvent, à propos de modes de règlement des conflits. À ce sujet, nous sommes très reconnaissants du soutien congolais dans l'adoption de la résolution des Nations unies sur la lutte contre le racisme, l'exclusion et la xénophobie. Cela est très symbolique en cette année 2015 qui marque le 70^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. Mon pays

président Denis Sassou N'Guesso dans le règlement des crises sur le continent africain et précisément au niveau de la sous-région. Car les conflits armés ne peuvent se régler que par les voies diplomatiques, pacifiques ainsi que le dialogue.

LDB : Quelles sont les perspectives de développement de cette coopération ?

VM : Nous avons de bonnes perspectives dans les domaines commercial, économique et humanitaire. Chaque année la Russie offre des bourses d'État aux étudiants congolais pour des études supérieures. Le centre culturel russe de Brazzaville travaille activement en promouvant la langue russe. Il organise aussi des manifestations culturelles et d'autres initiatives qui ont obtenu un grand succès

auprès du public congolais. L'année dernière, une délégation congolaise a visité la Russie et ces Congolais ont vu de leurs propres yeux ce qu'est la Russie d'aujourd'hui. C'est dans ce sens que nous allons renforcer nos partenariats surtout en matière de formation des jeunes. L'accord sur l'exemption de visa signé l'an dernier est l'expression de cette coopération.

LDB : En dehors du grand projet de construction de l'oléoduc Pointe-Noire/ Brazzaville/Ouessou, peut-on savoir d'autres projets phares de cette coopération ?

VM : La visite présidentielle en 2012 en Russie est devenue un événement très important pour les relations bilatérales entre nos deux pays. Depuis cette date, nos deux représentations diplomatiques ont multiplié des actions pour élargir cette coopération au-delà des aspects économiques. Je peux dire que le projet de l'oléoduc est l'un des nombreux projets envisagés. Le plus important, c'est la relance des activités de la commission mixte sur la coopération économique, commerciale, scientifique suspendue depuis près de vingt années. La dernière session qui a eu lieu en avril 2014 a permis aux experts congolais et russes d'examiner de façon très large nombreuses questions. Nous pouvons citer les domaines de l'agro-alimentaire, la gestion des forêts, de communication et de sécurité. Nous travaillons aussi sur les zones économiques spéciales qui peuvent devenir une grande plate-forme de coopération entre nos pays.

Propos recueillis par Guy Gervais Kitina et Thierry Nougou

Aimé Clovis Guillond : « Les Congolais doivent profiter des opportunités d'affaires qu'offre la Russie »

Abordé concomitamment avec son homologue russe à Brazzaville, l'ambassadeur du Congo en Russie a estimé que le business semble être le parent pauvre de la belle épopée des relations Russo-congolaises qui ont célébré, l'année dernière, leur 50^e anniversaire.

Les Dépêches de Brazzaville : En tant qu'ambassadeur de la République du Congo en Russie, quel intérêt placez-vous dans cette journée commémorative du 10 février ?

Aimé Clovis Guillond : Je voulais d'abord remercier l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo qui a bien voulu m'associer à cet échange. En effet, nos deux pays entretiennent de parfaites relations aussi bien au plan bilatéral que multilatéral. En ce qui concerne notre coopération militaire, économique et scientifique, les deux pays sont liés par des accords. À un moment où la Russie traverse une période difficile, surtout dans ces



relations avec l'Union européenne, le Congo est toujours à ses côtés. Le Congo est un ami de la Russie.

LDB : Quel bilan faites-vous après 50 ans de coopération avec la Russie ?

ACG : La Russie est pour nous un partenaire stratégique. Depuis un demi-siècle, la Fédération de Russie a contribué à former l'élite congolaise. La

richesse d'un pays, c'est la qualité de ses cadres, et la Russie a contribué à la formation de nos cadres civils et militaires. Pour cela nous lui en sommes reconnaissants. Alors que d'autres pays se ferment à travers des délivrances de visa ou des procédures d'inscription lassantes, la Russie s'est ouverte à nous. Elle est restée notre vraie amie. Actuellement, nos militaires et policiers sont en train de bénéficier des formations de pointe dans les académies russes, en vue de faire face demain aux menaces sécuritaires ainsi qu'au terrorisme transfrontalier. Aussi sur le plan scientifique, la Russie nous aide énormément.

LDB : Vous qui vivez au quotidien les réalités russes, dans quel domaine exactement le Congo peut-il compter sur la Russie dans sa marche vers le développement ?

ACG : Nous avons aujourd'hui pour ambition d'être un pays émergent à l'horizon 2025. Et, justement, la Russie fait partie des BRICS qui rassemblent des pays émergents. Cela constitue pour nous une véritable opportuni-

té. Cela étant, nous ne visons pas un secteur spécifique. Nos relations s'appuient sur tous les domaines comme par exemple le grand projet structurant d'oléoduc qui va relier Brazzaville, Pointe-Noire, Oyo et Ouesso. Ce projet va, sans nul doute, générer beaucoup d'emplois. Dans ce domaine, la Russie a une grande expérience en tant que grand pays pétrolier. Le géant russe Gazprom s'installera bientôt au Congo en vue d'explorer le site difficile du bloc Nanga 2 ; puisqu'elle a des grands puits expérimentaux.

LDB : Plusieurs accords de partenariat existent entre les deux pays ; quels sont les projets qui vous préoccupent le plus en ce moment ?

ACG : Je dois une fois de plus féliciter l'ambassadeur de la Russie au Congo pour avoir facilité la signature de l'accord portant sur la levée de visa, permettant la libre circulation des cadres et fonctionnaires congolais dans le pays. Cette initiative ne pourra que renforcer les coopérations multiformes existantes. Cela dit, je travaille actuellement sur l'accord portant la garantie et la protection des investissements. C'est un accord très important, car

il va promouvoir les transactions des Congolais en Russie et des hommes d'Affaires russes qui souhaitent investir dans notre pays. Ce qui reste à faire c'est de concrétiser cet accord de business avec, par exemple, la création des sociétés mixtes entre Congolais et Russes. C'est un secteur encore très timide. C'est pourquoi, je lance un appel aux hommes d'Affaires congolais de venir très nombreux visiter la Russie.

LDB : Où en est-on aujourd'hui avec le projet de l'oléoduc cité plus haut ?

ACG : Le projet a bien démarré grâce à une société russe de gaz qui est en train de réaliser des études de faisabilité. Nous attendons ces études avant de passer à la phase opérationnelle de la construction de l'oléoduc.

LDB : Quel est votre dernier message, pour conclure cet entretien ?

Une fois de plus, je lance un appel aux opérateurs économiques congolais de venir en Russie car, ce pays développe d'énormes opportunités qui peuvent aider le Congo. Tous les cadres juridiques et réglementaires existent déjà pour favoriser un meilleur climat des affaires.

Propos recueillis par Th.N. et G.G.K.

CHALLENGE ENTREPRENEURIAL DU RICE

Que sont devenus les lauréats, un an après ?

Les Dépêches de Brazzaville avaient réalisé des portraits des différents vainqueurs du « Challenge entrepreneurial du bassin du Congo » organisé par le Réseau international des Congolais de l'extérieur (RICE), du 21 au 23 novembre 2013, à Brazzaville. Alors que 2015 sera « l'année de la création et du développement des Entreprises » au Congo, le journal a décidé de retourner voir les lauréats du Challenge afin de s'enquérir du développement de leur entreprise.

La capitale congolaise avait accueilli du 21 au 23 novembre 2013, les sélections du 1^{er} « Challenge entrepreneurial du bassin du Congo » ainsi qu'un colloque de trois jours consacré à l'entrepreneuriat organisé par le Réseau international des Congolais de l'extérieur (RICE). Une manifestation ouverte aux entrepreneurs du Congo, de la RDC et du Gabon, destinée à encourager l'entrepreneuriat local et à inviter les talents de la sous-région, mais aussi de la diaspora, à investir dans les filières porteuses de croissance et d'emplois au Congo. À l'issue du processus de sélection, quatre porteurs de projets de création ou de développement d'entreprise avaient été récompensés : Destiny Loukakou, chercheur en génie électrique et informatique industrielle, et ses trois amis ingénieurs avec leur projet de motorisation électrique des pousse-pousse, Sandy Mbaya Mayetela et son entreprise d'installation de stations d'eau potable alimentées par l'énergie solaire dans les quartiers populaires des grandes villes ; l'ingénieur agronome Parfait-Anicet Kissita et son activité de transformation des fruits et légumes locaux et Jean-Christian Diakanou-Matongo, producteur de miel.

Les quatre gagnants constituent un panel varié, représentatif de l'entrepreneuriat congolais. Il s'agit ici des jeunes issus de la diaspora qui montent une start-up, un entrepreneur local déjà bien installé et deux candidats opérant dans l'informel qui avaient besoin de passer dans le secteur formel pour plus de développement. Chaque lauréat avait remporté une prime pouvant aller jusqu'à 50 000 euros (32.500.000 FCFA) en fonction de la taille des projets et de l'avancement de leur réalisation sans compter un accompagnement personnalisé qu'on leur avait garanti.

Edwige-Laure Mombouli : «Faites confiance au

savoir-faire local»

Soutenus par les ministères des Grands Travaux et des PME et de l'artisanat, les Chambre de commerce de Brazzaville et de Pointe-Noire ainsi que le groupe SNPC, le 1^{er} « Challenge entrepreneurial du bassin du Congo » est un pari réussi pour les organisateurs du RICE et les lauréats.

« Le secteur privé suscite de l'engouement et c'est une bonne chose car l'État ne peut pas tout faire. Les Congolais sont en attente de ce genre d'initiatives, ils sont disposés à révéler leurs talents. Il y a une « congolaise touch » qui ne demande qu'à être mise en avant », analyse Edwige-Laure Mombouli, présidente du RICE. « Il existe des business très viables dans l'informel, tout à fait rentables, mais qui sont limités dans leur potentiel de croissance parce qu'il n'ont pas de comptabilité ou de statuts qui leur permettent d'aller voir une banque », renchérit Frédéric Nzé, longtemps conseil en évaluation et gestion des risques financiers et directeur d'une société spécialisée dans le crédit à la consommation. Il regrette cependant le manque d'investissements du secteur privé congolais car « le monde académique et les administrations ont répondu présents, mais afin de créer un vrai moteur pour le secteur des entreprises au Congo, nous aurions aimé avoir plus d'intervenants du privé ».

Conseillère à la présidence chargée des Congolais de l'extérieur, Édith Itoua a été une des bonnes fées qui se sont penchées sur le Challenge entrepreneurial du RICE. « Il y a des choses qui se font au pays et qui se font bien. Mais les petites structures, même innovantes, n'apportent pas grand-chose à l'économie du pays si elles demeurent dans l'informel. Les Congolais de l'extérieur, on l'a vu d'ailleurs avec le Challenge, sont très importants pour jeter des passerelles entre la manière dont se fait l'entrepreneuriat ailleurs et chez nous »,

réagit la conseillère Itoua. Et d'ajouter : « Ils peuvent venir apporter un plus grâce à leur vision différente. À mon sens, ils osent plus, prennent plus de risques, et ont cette culture de formaliser les entreprises et de ne pas fonctionner dans l'informel »

Ambroise Loemba, trésorier du RICE, avait dans un premier temps des appréhensions sur la quantité de talents d'entrepreneurs disponibles au Congo. « Nous avons peur d'avoir trop peu de candidats congolais, ce qui nous a d'ailleurs conduit à élargir le challenge à la sous région. Mais à notre grande surprise les Congolais ont envie d'entreprendre et ont vraiment du talent, de l'imagination. Il leur manque simplement un peu d'organisation et de la méthode », explique-t-il.

Pour Frédéric Nze, qui a participé à la sélection des candidats, les Business plans les meilleurs étaient ceux des Congolais du Congo et non ceux de la diaspora. « Il manque peut-être une culture d'entreprise même au sein de la diaspora », observe-t-il car « certains candidats pensent qu'une idée seule, par exemple implanter une enseigne qui marche bien en Europe au Congo, est un business. D'autres participants ont réalisé des documents qui étaient à la limite de la demande d'aide ou de sponsoring. Les business sociaux ne sont pas une mauvaise chose en soi mais ce sont des activités qui ne sont pas pérennes faute de perspectives de profits. »

Le climat des affaires, une dure réalité au Congo

Le Challenge a été une occasion d'avoir une meilleure appréhension des « réalités » du pays pour les « enfants prodiges » du RICE de retour au pays. « Le résultat est positif : les Congolais de la diaspora ont pu se rendre compte que ce n'est pas facile de réaliser des choses au pays. Des choses qui peuvent paraître simples à réaliser, vu de l'occident, comme faire une demande de virement

ou la création d'une entreprise, constituent au Congo une procédure administrative compliquée. C'est un apprentissage de la patience, les choses se font mais à leur rythme. Il y a différentes notions du temps », observe, philosophe, Edwige-Laure Mombouli.

Autre confrontation avec les réalités de terrain, l'accompagnement de la Banque mondiale via ses programmes PADE et FACP, visant à favoriser la diversification du secteur privé. Pourtant bien engagés et publiquement annoncés, ces partenariats du RICE et de la direction de la promotion du secteur privé, destinés à renforcer le challenge entrepreneurial et appuyer les lauréats n'ont malheureusement jamais abouti. « Leurs procédures extrêmement bureaucratiques et lourdes rendent plus que complexe l'aboutissement des projets. Si malgré notre expérience nous avons été rebutés par la lenteur et la complexité de leurs mécanismes, je n'imagine pas comment les jeunes entrepreneurs locaux peuvent effectivement passer par eux ! », s'étonnent les membres du RICE.

Ambroise Loemba, qui a accompagné les lauréats dans la concrétisation de leurs projets, vit à travers eux les nombreux obstacles qui peuvent freiner les énergies entrepreneuriales au Congo. « Les lauréats ont rencontré de nombreux problèmes dans les démarches administratives que ce soit l'immatriculation de société, ou les déclarations fiscales, car le cadre législatif est bon mais pas appliqué. De même ils ont eu du mal à concevoir de bons business plans car il est très difficile d'avoir accès aux données statistiques nécessaires pour réaliser des études de marché », explique-t-il. Ce manque d'accès à l'information est d'ailleurs un aspect du climat des affaires souvent négligé pour Muriel Malu-Malu Devey, organisatrice du volet Colloque du Challenge entrepreneurial. « Dans le domaine économique, l'information de service public indiquant aux Congolais dans quels secteurs il est possible d'investir, notamment pour tout ce qui relève de la sous-trai-

tance, est très insuffisante. Il faudrait que l'administration mette à disposition des investisseurs des données sur le tissu entrepreneurial local, les perspectives économiques nationales, les grandes lignes du Plan national de développement... Les études de marché et de faisabilité réalisées par les autorités publiques sont souvent proposées aux investisseurs étrangers mais rarement aux entrepreneurs locaux », commente Muriel Malu-Malu Devey.

Pour Frédéric Nze, le manque d'offre comptable et bancaire sont deux autres outils qui manquent également aux dirigeants de PME. « Les lauréats ont du mal à s'outiller sur la partie comptable. L'offre de qualité sur place se limite aux grandes entreprises mais ce sont des prestataires très chers... Le secteur bancaire également est encore très peu engagé dans le crédit vers l'économie congolaise », analyse ce membre du RICE. Pour Edith Itoua, la question du financement déterminera d'ailleurs le succès de l'année de l'entreprise au Congo. « 2015 sera véritablement l'année de l'entrepreneuriat s'il y a des avancées notables sur le volet de l'accès au financement. » Selon la patronne du Département des Congolais de l'étranger, « Les Congolais de la diaspora, tout comme ceux du pays, ont des idées et des projets mais sont souvent bloqués pour démarrer leur affaire faute de crédits. Les pistes dégagées par le ministère en charge des PME et de l'Artisanat, devraient être effectives en 2015. »

De belles réussites pour les candidats

« Les subventions dédiées au paiement des dotations ont été libérées plus tardivement que prévu. De ce fait, les primes n'ont été versées aux gagnants qu'en août 2014. Les sommes sont versées par tranche, en fonction de l'avancement du projet, par le trésorier de l'association, sur factures et devis selon un échéancier afin de veiller à la bonne gestion des différents projets », explique Edwige-Laure Mombouli. Malgré le retard consécutif dans la mise en œuvre de leurs projets, l'expérience demeure positive pour les

CHALLENGE ENTREPRENEURIAL DU RICE

Que sont devenus les lauréats...

vainqueurs du challenge. « Les retours sont très positifs pour les candidats de Pointe-Noire qui font la transition vers le secteur formel. Ils se développent, ils gagnent des marchés, leur comptabilité se rationalise, leurs compte-rendu sont de plus en plus cadrés », défend Ambroise Loemba.

La plus grande réussite de l'équipe du RICE est Parfait Kissita. « De mon point de vue, il est le lauréat qui a le mieux saisi l'opportunité que représentait le Challenge entrepreneurial. Il a formalisé son entreprise, recruté un nouvel actionnaire, investi dans une nouvelle usine et des machines à outils, changé son outil commercial et publicitaire vers

l'Angola et augmenté son chiffre d'affaires de plus de 100% depuis l'an dernier. Il a vraiment une attitude d'entrepreneur au sens où il a utilisé tout ce qui lui a été donné sous forme de prime pour augmenter son outil de travail », s'enthousiasme Frédéric Nze.

À l'autre extrémité, certains lauréats ont plus de mal dans leur apprentissage « à comprendre les réalités commerciales » ou bien « mélangent la formalisation avec les signes extérieurs montrant socialement le statut de patron ». Or, pour Frédéric Nze : « Toute somme qui rentre dans l'entreprise doit créer de la valeur. Embaucher du personnel non productif, avoir des engins coûteux

sous utilisés ou des beaux bureaux est valorisant mais ce sont des poids morts dans le développement d'une entreprise. » Tout une initiation à la culture d'entreprise avec l'idée que les lauréats d'aujourd'hui puissent devenir à leur tour les mentors des futurs gagnants du Challenge entrepreneurial.

Pourquoi pas une prochaine édition du Challenge entrepreneurial ?

Autre pari réussi pour les membres du RICE, faire travailler ensemble de façon harmonieuse, Congolais de la diaspora et Congolais de l'intérieur. Dieu-Merci Mulopo, coordonnateur de l'agence C&R leader production consulting, prestataire local du Challenge a gardé

un souvenir positif de la venue des équipes du RICE. « Ils ne se sont pas comportés comme les autres qui souvent viennent s'imposer et nient les talents congolais. Il existe au Congo la capacité et les compétences propres à rendre un travail de qualité dans les délais impartis de même qu'en Europe. Les Congolais de la diaspora sont souvent polis mais trop pressés. Ils doivent s'adapter à l'environnement », témoigne-t-il.

Daach Kimpouni, étudiant congolais, recruté sur place pour aider à l'organisation du Forum, garde un souvenir positif du challenge. « Cette expérience m'a permis d'apprendre beaucoup de choses concernant l'organisation.

Les étudiants congolais ont également beaucoup apprécié le fait que nous ayons pu déjeuner avec les officiels alors que d'ordinaire on nous laisse à l'écart. Ils me demandent d'ailleurs sans cesse quand aura lieu la prochaine édition. Le Challenge a permis aux jeunes congolais d'être éduqués dans le sens de l'esprit de créativité et de l'entrepreneuriat. »

Alors pourquoi pas une prochaine édition du Challenge entrepreneurial ? « Il y a suffisamment de choses dans le premier challenge pour en faire quelque chose de récurrent », conclut Frédéric Nzé.

Rose-Marie Bouboutou

Parfait-Anicet Kissita, dirigeant de Cuba Libre

Il a réussi le passage de l'informel au formel dans le secteur de la transformation des fruits et légumes locaux en jus de fruits, confitures, légumes marinés et épices moulues.

Les Dépêches de Brazzaville : Où en êtes vous avec votre projet ?

Parfait-Anicet Kissita : Il nous manquait des équipements, notamment des cuves pour pouvoir transformer tous types de fruits et légumes, un local répondant aux normes d'hygiène et un fond de roulement afin de travailler de façon continue. Aujourd'hui, c'est chose faite ! Nous pouvons envisager de passer au stade semi-industriel. Notre chiffre d'affaires a augmenté de 50% mais nous voudrions atteindre les 100% en produisant 200 casiers supplémentaires.

Qu'est-ce que vous avez retiré du Challenge ? Cette initiative nous a « sortis de la boue ».

Au Congo, on a l'image que l'entrepreneuriat est une activité réservée aux « Blancs ». Je me battais depuis de nombreuses années mais aujourd'hui mon entreprise se développe.

Est-ce que cela a changé votre image de l'entrepreneuriat au Congo ?

Je suis devenu comme une star. Cela me motive à prouver que le Challenge avait sa raison d'être.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres porteurs de projets ?

C'est le secteur privé qui fait la richesse d'un pays. Il faut enlever de la tête le système socialiste qui prévalait avant 1992 dans lequel l'État prenait tout en charge. Il revient à chacun de prendre courage pour que ses rêves se réalisent et que le chômage puisse diminuer.

Jean-Christian Diakanou-Matongo, dirigeant d'Apis Congo

Il a fait le passage de l'informel au formel dans la production de miel. Où en êtes vous avec votre projet ?

J'ai reçu le Prix du meilleur produit issu de l'économie informelle. La première tranche de la dotation m'a permis d'obtenir tous les papiers officiels nécessaires pour formaliser mon activité. J'ai pu acquérir une soixantaine de ruches. Ce qui s'est traduit par une hausse de la capacité de production. Nous attendons de percevoir la seconde tranche pour faire la logistique : améliorer les conditions d'hygiène de production, commander les emballages, aménager la miellerie pour avoir un miel de qualité.

Qu'est-ce que vous avez retiré du Challenge ?

Beaucoup de choses ! Les contacts avec des Congolais de la diaspora qui ont réussi à créer des entreprises à l'étranger : échanger au téléphone ou par mail avec eux m'a permis de pouvoir me revêtir du costume de l'entrepreneur qui a la maîtrise de toute la chaîne de production. Le challenge a révélé au grand jour que le Congo a des gens compétents, porteurs de projets qui peuvent être réalisés avec succès. Avant le challenge, cela faisait 15 ans que je cherchais des financements ! Grâce au Challenge, j'ai pu être connu et par exemple participer à la semaine agricole avec la Chambre de commerce Pointe-Noire.

Est-ce que cela a changé votre image de l'entrepreneuriat au Congo ?

Je ne me représentais pas ce que voulait dire notre mauvais classement au Doing business et la notion d'environnement des affaires. Aujourd'hui je le vis : quand une banque prend un mois pour exécuter un virement, on ne peut pas entreprendre avec ce genre de problèmes ! Il y a de nombreux aspects à prendre en ligne de compte lorsque l'on passe dans le secteur formel : la qualité du produit pour assurer sa compétitivité, les questions d'hygiène, de santé, de sécurité, d'environnement... Il n'y a pas de contrôles quand on vend sur un marché populaire. De même, l'on n'est pas soumis à l'impôt, il n'y a pas de réglementation... le passage au formel soulève des problèmes que l'on n'avait pas au départ.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres porteurs de projets ?

Grâce à l'expérience que j'ai vécue à travers le Challenge, je me suis rendu compte qu'il y a de nombreuses personnes qui ont de très bons projets au Congo. Mais pour leur concrétisation, il faut faire des efforts au quotidien. Dans mon cas, je dois préparer les documents nécessaires pour convaincre le RICE que l'argent va être utilisé dans l'avancement de l'entreprise. Je suis issu d'une famille d'enseignants et je sais ce qu'est la rigueur, mais c'est vraiment très dur !

Chris Mabiala, jeune ingénieur de la diaspora, co-créateur de la start-up de motorisation électrique de pousse-pousse, «Pousselec»

À quel niveau se trouve votre projet ?

Nous venons de finaliser l'étape du prototype après avoir réalisé tous les tests en condition de production à Brazzaville : tests à charge, à vide, de freinage, de guidage. Aujourd'hui nous sommes à la recherche d'un investisseur qui puisse nous permettre d'industrialiser ce produit afin de le fabriquer en série. Cela nous permettrait de pouvoir créer des emplois.

Qu'est-ce que vous avez retiré du Challenge ?

C'est une bonne aventure et je suggèrerais d'organiser souvent ce genre d'initiative. Nous avons appris à réaliser nos rêves. Mais j'aurais préféré que l'intégralité des fonds de la dotation soit gérée directement par l'équipe afin de gagner en flexibilité.

Est-ce que cela a changé votre image de l'entrepreneuriat au Congo ?

En tant qu'ingénieur notre métier est d'avoir des idées. Mais nous n'imaginions pas tout ce que l'on peut avoir comme soucis dans la gestion d'une entreprise. La simple ouverture d'un compte bancaire par exemple nous a pris quatre mois, d'août à décembre, alors même que nous avions à nos côtés dans nos démarches un notaire !

Quels conseils donneriez-vous à d'autres porteurs de projets ?

Il est indispensable d'avoir un bon réseau au niveau local pour entreprendre et savoir où passer pour débloquer des situations. Il faut être disponible à 100% et présent sur le terrain car gérer un projet de loin n'est pas évident, surtout lorsqu'il faut concilier avec une occupation professionnelle à l'étranger en parallèle. Avec le décalage dans le versement des dotations tous les porteurs de projet ont désormais un emploi salarié et il nous faudrait un gérant sur place au Congo, une personne de confiance qui puisse nous représenter totalement.

Sandy Mbaya Mayetela, entrepreneur, directeur d'Africa Solaire

Où en êtes vous de votre projet ?

Nous allons lancer les travaux du local que nous avons choisi à Ba-congo afin d'accueillir l'unité de production ainsi que les premières commandes d'équipements.

Qu'est-ce que vous avez retiré du Challenge ?

Que des gens apprécient le projet et le financement, nous a rassuré sur la valeur de ce que nous entreprenons, cela donne envie d'aller de l'avant ! En Afrique il n'y a pas de catalyseur pour concrétiser un projet alors qu'il existe beaucoup de potentiel humain. Le Challenge RICE permet de donner la possibilité aux jeunes de croire en leurs rêves. Ce qui est vraiment génial avec le Challenge RICE, c'est que nous bénéficions d'un accompagnement à la concrétisation de notre projet. On nous donne une méthodologie, un cadre de travail.

Est-ce que cela a changé votre image de l'entrepreneuriat au Congo ?

Être entrepreneur au Congo, c'est un peu abstrait car tout le monde est plus ou moins entrepreneur. Mais remporter le challenge, fait de nous des entrepreneurs au vrai sens du terme, cela a été un plus.

JEUNES, HOMMES, FEMMES
Voulez-vous gagner de l'argent ou améliorer vos revenus ?

Intégrez alors, l'équipe de vente du quotidien

Les DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Brazzaville : contact : 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso à Mpila centre-ville
Téléphone : 05 532 01 09

Pointe-Noire : avenue Germain Bikoumat, immeuble les Palmiers
(À côté de la radio Pointe-Noire) centre-ville
Téléphone : 06 649 89 04 – 06 963 31 34 – 04 473 39 85



Bananga International

TON MONDE À PETIT PRIX

Choisis ton forfait et appelle tes destinations préférées moins cher. Jusqu'à 1,4f/sec.

Compose *170*5#



Ocean Agency



CENTRAFRIQUE

L'ONU demande un millier de Casques bleus supplémentaires

En prévision aux prochaines élections en République centrafricaine, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, veut augmenter le nombre des soldats onusiens surplace.

Dans une lettre ouverte ce week-end dernier, le chef de l'ONU demande au Conseil de sécurité d'autoriser le déploiement de 750 soldats et 280 policiers supplémentaires dans le cadre de la Minusca (mission de l'ONU en RCA).

Selon le diplomate onusien, la situation sécuritaire reste fragile, malgré quelques progrès enregistrés, et que des affrontements se poursuivent entre des éléments des milices Anti-balaka et des ex-Séléka. « *Il sera particulièrement important que les renforts soient disponibles pour améliorer la sécurité avant, pendant et après la période électorale, notamment dans le contexte du retrait progressif annoncé des forces de l'opération (française) Sangaris* », a indiqué Ban Ki-moon.

Initialement prévue à 12.000 soldats, la mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation de la Centrafrique (Minusca), qui a pris le relais le 15 septembre 2014 de la force africaine (Misca) ne dispose jusqu'alors que de 8.600 hommes en majorité composés des anciennes forces africaines.

« *Si le feu vert du Conseil est donné rapidement, les renforts pourraient être opérationnels d'ici à juillet.* », a-t-il espéré. Les prochaines échéances électorales sont prévues en Centrafrique aux mois de juillet et août prochains.

Fiacre Kombo(Stagiaire)

Une délégation conjointe ONU/UE attendue à Bangui

Un groupe d'experts des Nations unies et de l'Union européenne va séjourner du 10 au 14 février dans le pays, afin de faire le point sur la situation humanitaire actuelle.

Ce mardi 10, la Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, Mme Kyung Wha Kang, le rapporteur spécial de l'ONU sur les droits des personnes déplacées dans leur propre pays, M. Chaloka Beyani ainsi que le directeur des opérations du service d'aide humanitaire et de la protection civile de la Commission européenne, M. Jean-Louis de Brouwer, fouleront le sol centrafricain.

Ces experts entendent mobiliser le soutien mondial pour une réponse humanitaire rapide et, en même temps, promouvoir la paix et la sécurité auprès des acteurs compétents aux niveaux local, régional et international. Ils examineront également la réponse aux besoins en matière d'aide et de protection des personnes déplacées dans leur propre pays. Cette mobilisation de la communauté internationale témoigne de la gravité de la situation humanitaire en Centrafrique: plus de 438 000 personnes déplacées à travers le pays, dont 58 000 personnes dans la capitale Bangui, et plus de 423 000 réfugiés dans les pays voisins. Par ailleurs, près de 2,7 millions de personnes sont dans le besoin immédiat d'aide d'urgence.

Sur le terrain, de terribles atrocités et attaques contre les civils et les travailleurs humanitaires se poursuivent. La délégation tentera d'évaluer l'ampleur de la crise, de diagnostiquer les besoins majeurs de la population avant de proposer un plan d'action concret pour promouvoir et protéger les droits des personnes déplacées et vulnérables.

Les villes visées par cette équipe, sont Bambari (centre), Yaloké (nord-ouest), où plus de 500 membres de la minorité Peuhl demandent à être relocalisés dans les pays voisins. Ces experts ne vont pas chômer, puisque des rencontres sont aussi prévues avec des hauts responsables du gouvernement, des représentants du système des Nations unies sur place, des ONG internationales, des donateurs, des leaders religieux et des communautés affectées. Le 14 février prochain, une grande conférence de presse sera organisée en vue de la présentation des conclusions et recommandations de ces études.

F.K.

G20

Le sommet d'Istanbul consacré à la croissance mondiale

Après le sommet de novembre en Australie, les dirigeants du G20, principalement les ministres des Finances et banquiers centraux de cet espace, se réunissent du 9 au 10 février à Istanbul, en Turquie, pour coordonner leurs actions en faveur de la croissance mondiale.

La tâche s'avère difficile au vu des situations économiques contrastées des uns et des autres et des politiques monétaires divergentes qui en résultent. Ceci, pour la simple raison qu'aux inquiétudes sur la capacité de l'économie des États-Unis à tirer le reste du monde s'ajoutent les interrogations sur la chute des cours du pétrole, de l'appréciation du dollar et la dette grecque après l'arrivée au pouvoir de la gauche radicale aux élections législatives du 25 janvier.

Outre la croissance qui est au menu du sommet, les autorités françaises ont demandé d'inscrire à l'ordre du jour la lutte contre le financement du terrorisme, un sujet sensible pour la Turquie compte tenu de ses frontières avec la Syrie et l'Irak. Pour la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, qui

s'exprimait peu avant l'ouverture des assises, les enjeux de la rencontre d'Istanbul sont « considérables » « *Si l'action n'est pas au rendez-vous, le supertanker de l'économie mondiale risque de ne pas pouvoir se dégager des bancs de sable de la croissance poussive et de la faible création d'emplois* », souligne-t-elle.

Le vice-Premier ministre turc Ali Babacan a, pour sa part, affirmé lors d'une conférence dimanche que « *la présidence turque du G20 aurait pour priorités de relancer la croissance mondiale et de donner aux pays en développement une plus grande voix au chapitre* ».

Du côté des États-Unis, les autorités ont fait savoir que leur pays ne saurait d'aucune manière être « le seul moteur de croissance ». C'est du moins ce qu'a affirmé le secrétaire américain au Trésor, Jack Lew, ajoutant que Washington ferait passer le message à Istanbul que l'Europe doit en faire plus.

Le ministre canadien des Finances, Joe Oliver, a quant à lui indiqué que relancer la croissance mondiale sera au cœur des préoccupations à Istanbul.

Il estime que les risques majeurs émanent de la stagnation en zone euro, du ralentissement de la croissance chinoise et indienne ainsi que des crises géopolitiques en Ukraine, en Irak et en Syrie. « *L'Amérique porte la croissance mondiale pour le moment mais cela ne peut durer* », a-t-il insisté.

À Istanbul, les membres vont être rappelés à leurs engagements précédents, une stratégie que les dirigeants turcs résumant par l'expression « *Tenez parole ou expliquez-vous* ». Ce rappel vaut la peine puisque lors de leur sommet, les pays du G20 s'étaient entendus sur un « Plan d'action de Brisbane » comportant un millier d'engagements. L'objectif était d'ajouter plus de 2.000 milliards de dollars à l'économie mondiale et de créer des millions de nouveaux emplois pendant les quatre prochaines années. Ces engagements ambitieux devraient être réduits à cinq ou dix priorités par pays à la réunion d'Istanbul afin de pouvoir mieux en vérifier la mise en œuvre, annoncent des sources proches des organisateurs du sommet.

N.N.G.

VATICAN

Semaine importante pour le futur de l'Église

Le pape convoque un consistoire et réunit ses cardinaux-conseillers pour discuter des réformes de la curie romaine.

Le pape François entend aller au bout des réformes qu'il a entamées. Plus que jamais, il veut aérer l'Église catholique, la rendre moins formelle et plus proche des fidèles. Et il veut le faire en partant d'un principe de base qui lui est cher : l'écoute de la diversité, parfois divergente, qui remonte des paroisses et des diocèses du monde. La tâche n'est pas facile mais le Souverain pontife ne semble animé d'aucun doute particulier pour y arriver. « *C'est la mission que m'ont confiée les cardinaux quand ils m'ont choisi* », ne cesse-t-il de répéter.

Cette semaine, donc, il réunit d'abord son propre conseil des cardinaux. Ils sont 9 « princes de l'Église » siégeant à intervalle régulier au Vatican pour débattre des questions pressantes dans la société et la réponse que l'Église catholique entend y apporter. Jusqu'ici, les travaux ont d'abord consisté à assainir les finances du Vatican. Sa banque de l'IOR (Institut pour les œuvres de religion, qui ne porte en réalité pas ce titre même s'il en fait fonction), a

subi un coup de jeune. Le pape y a dépoussiéré les armoires et insufflé un esprit nouveau. Plus question de parler de laisser traîner le soupçon d'une institution de blanchiment infiltrée par les mafias.

Petit à petit, le travail du pape avance : tous les dicastères (ministères) sont passés en revue, leur gestion épluchée. Concomitamment, le Souverain pontife « dégraisse le mammoth », pour reprendre l'expression d'un homme politique français, en parlant de la fonction publique. Il ne passe désormais plus de jours que des « monsignore », bien enracinés au Vatican, ne soient renvoyés dans leurs pays d'origine pour s'y occuper du travail de base, dans les diocèses.

Les derniers cas en date, pour ne parler que des seuls Africains, sont ceux de Mgr Denis Chidi Isizoh qui quitte la Curie pour être auxiliaire (adjoint) du diocèse nigérian d'Onitsha, et de Mgr Liberatus Sangu, nommé évêque de Shinyanga, en Tanzanie. Il a longtemps officié à la puissante Congrégation pour l'Évangélisation des peuples, au Vatican. Le pape avait dit qu'il ne voulait plus de cette pléthore de prêtres dans les bureaux. Il les voulait sur le terrain pastoral

; il concrétise cette volonté et manie la crosse et le balai.

Le conseil des cardinaux, le fameux C-9 actuellement en session, étudie toutes ces questions et pourra présenter jeudi et vendredi aux cardinaux convoqués à Rome les conclusions de ses travaux. Et, samedi, le pape François « crée » 20 nouveaux cardinaux. L'institution qui les réunit, le collège cardinalice, joue un rôle crucial à la mort d'un pape puisque chargée de l'élection de son successeur. Mais cette faculté n'est ouverte qu'aux cardinaux ayant moins de 80 ans, les « cardinaux électeurs ».

C'est pourquoi, il est essentiel de veiller à l'équilibre des forces en son sein ; équilibre entre générations, entre courants théologiques et, surtout, entre continents. Parmi les 20 cardinaux de samedi, 15 seront des cardinaux électeurs. Deux d'entre eux proviendront d'Afrique (un du Cap-Vert et un autre d'Éthiopie). Ils viennent renforcer une présence africaine de moins en moins anecdotique au fil des années autour du plus en vue d'entre eux, le cardinal Laurent Monsengwo Pasinya, archevêque de Kinshasa (RDC) et membre du C-9.

Lucien Mpama

productnewsflash



Chers Partenaires,
Chers Clients,

Castrol a procédé à des changements concernant certains marchés dont celui du Congo, sur lequel nous renforçons notre relation commerciale et dynamique avec nos clients fidèles.

Dans cette optique nous avons recherché le meilleur partenaire qui puisse répondre au mieux aux attentes de nos clients et soutenir le plan d'action que nous avons décidé de mettre en place.

Puma International Congo SA a officiellement été choisi comme le distributeur officiel des produits de la marque Castrol en République du Congo. Castrol supportera totalement Puma International Congo S.A. pour assurer à nos clients le meilleur service, une qualité de produit totale pour une croissance durable. Cet accord a été statué et prend effet à partir du 01 décembre 2014.

Pour toute information complémentaire ou question merci de contacter.

Gildas Tchibinda, Gildas.
Tchibinda@pumaenergy.com, +242 055 534 947 ou
CustomersServicesCenter@puma-energy.com /
Sise Zone Portuaire,
BP: 1180



DISTRIBUTEUR OFFICIEL



Puma International Congo S.A
50, Avenue Félix Eboué
Immeuble SVP, Zone portuaire
BP: 1180. Pointe-Noire
Republique du Congo
<http://www.puma-energy.com/>

PLUS QU'UN LUBRIFIANT.
LA TECHNOLOGIE EN MOUVEMENT.



@ For any queries contact Lindiwe Vuso at lindiwe.vuso@za.bp.com
or Diane Slack at diane.slack@castrol.com

IT'S MORE THAN JUST OIL.
IT'S LIQUID ENGINEERING.



MÉDIAS ET COMMUNICATION

Le Tchad dévoile ses ambitions panafricaines

Dans quelques mois, N'Djamena, la capitale tchadienne, deviendra-t-elle le point de mire de l'activité médiatique en Afrique ? La question mérite en effet d'être posée au regard de l'ambition que nourrit le Tchad, à travers son projet de création d'un Centre africain des technologies de l'information (CATI). Les travaux de construction du siège de l'institution avaient été lancés au mois de septembre dernier par le président Idriss Deby Itno.

D'après le ministre tchadien de la Communication, Hassan Sylla Bakari, qui s'exprimait le 2 février lors d'une communication à N'Djamena devant les journalistes venus participer au forum

Le constat fait par tout le monde, soulignait le ministre tchadien, est que bien souvent les puissants médias internationaux sont très sélectifs lorsqu'ils traitent l'actualité

formation étrangères. Il a notamment rappelé l'annonce en « demi-teinte » par les médias occidentaux de la mort d'un des chefs des islamistes d'Al Qaida, Abou Zeid, tombé sous les balles

« Comme les Arabes qui ont réussi le pari avec Al Jazeera, les Africains peuvent aussi compter sur la Radio et télévision panafricaine », renchérrissait le ministre Sylla.

60 milliards FCFA pour une presse africaine libre et moderne

Durant le forum africain des éditeurs, tenu du 2 au 4 février sur le thème « Les médias et les crises en Afrique : épidémies et insécurité », les autorités tchadiennes, dont le Premier ministre, Kalzeube Pâyimi Deubet, répétaient leur détermination de voir émerger « une presse africaine libre et moderne ». Le Centre en projet répond sans doute à cette vision qui attend d'être concrétisée dans la forme et dans le fond. Le critère de forme est l'achèvement de l'immeuble en construction pour lequel l'État tchadien, soutenu dans ce projet par l'Union africaine, déboursa 60 milliards FCFA. Le critère de fond sera celui d'accorder aux professionnels de la future radio-télévision panafricaine et à tous les autres, sur place, les moyens juridiques

d'exercer librement leur métier. L'exemple pourrait alors faire tache d'huile.

L'autre front...

Présent sur un autre front, plus bruyant, celui de son engagement contre Boko Haram, après les campagnes de Centrafrique et du Mali, le Tchad est sans doute en train de peaufiner son étoffe de puissance militaire sous-régionale. Si l'on doit noter qu'en Centrafrique, et aujourd'hui au Cameroun, au Nigeria et au Niger, N'Djamena vise avant tout à éloigner ou endiguer la menace terroriste à ses frontières, ces efforts lui confèrent par ailleurs un prestige certain au plan extérieur. Mais, c'est à peu près en complément de sa réussite militaire que le Tchad investit à présent dans la radio-télévision panafricaine. Le temps de faire des deux chantiers des outils de puissance et de développement dans un monde en proie aux troubles de tous genres où expliquer ce que l'on fait et pourquoi on le fait rime presque désormais avec modernité.

Gankama N'Siah



Le ministre Hassan Sylla Bakari entouré des organisateurs du forum

africain des éditeurs, ce projet vise à doter l'Afrique, d'une radio et d'une télévision panafricaines répondant à la volonté d'indépendance du continent et de la diffusion de l'information.

africaine. Il a cité en passant l'exemple du conflit au nord du Mali où, d'après lui, les informations venues du front tenu par les troupes tchadiennes en butte aux islamistes n'étaient pas toujours exploitées comme il se doit sur les chaînes d'in-

formation étrangères. Il a notamment rappelé l'annonce en « demi-teinte » par les médias occidentaux de la mort d'un des chefs des islamistes d'Al Qaida, Abou Zeid, tombé sous les balles du contingent tchadien. Lorsqu'il sera opérationnel, le CATI qui aspire corriger de tels déséquilibres promet de faire appel aux compétences essentiellement continentales (quelque 4000 agents) avec des équipes installées dans différents pays.



CHINA JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION CO.; LTD

La société JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION est bien connue des entreprises de construction à grande échelle de la Chine.

Actuellement, elle crée des succursales au Congo, dans le but d'entreprendre tous types de construction, de décoration et de conception des résidences privées

La société est également spécialisée dans la production et la vente de tous types de briques industrielles, de bonne qualité ; de sable de concassage, de ciment et de gravier.

Nos tarifs sur les produits que nous proposons sont tels que :



Briques de 12# :480 CFA
 Briques de 15# :530 CFA
 Briques de 20# :650 CFA
 Sable 20m³ :180.000 CFA
 Gravier 20m³ :650.000 CFA

Les tarifs proposés incluent les frais de chargement, de déchargement et de transport

NB : Livraison gratuite en zone urbaine (dans Brazzaville)

Adhérons à la bonne qualité et au bon service pour la majorité du peuple congolais.

Adresse : Brazzaville, Kinsana sur la route nationale N° 1 (arrêt de bus Kinsana avant la rivière Ioua).

Contacts : (+242) 06 6907119 / 06 9855060

06 9198888 / 06 6551111

EBOLA

Les survivants du virus souffrent de nombreuses séquelles, selon l'OMS

Les experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont convenu le 6 février, lors d'une rencontre à Genève, en Suisse, que davantage d'attention doit être accordée aux soins destinés aux femmes enceintes et aux enfants, qui sont les plus vulnérables à la maladie d'Ebola.

L'OMS a fait ce plaidoyer parce qu'elle estime que de nombreux survivants d'Ebola souffrent de problèmes physiques et psychologiques, et auront besoin d'aide pour se remettre des séquelles du virus.

« La norme actuelle de soins pour les enfants ne fonctionne pas et doit être changée », a déclaré la conseillère technique de l'OMS, Margaret Harris. « Les survivants continuent d'avoir des problèmes physiques, en particulier des douleurs musculaires et articulaires, des maux de tête et des problèmes de vision », a-t-elle souligné. Il s'agit essentiellement de suivre les enfants qui ont guéri d'une infection au virus Ebola, également pour des raisons psychologiques, a conclu la conseillère technique de l'OMS.

N.N.G.



Intérim
 Recrutement
 Placement de personnel

Vous souhaitez recruter ?
 Vous recherchez du personnel qualifié ?
 Nous avons la solution à vos besoins.

Faites appel au Cabinet NOBA pour des conseils RH, du placement de personnel et l'intérim.
 Contact : 06-873-20-30 / 04-030-88-73
 www.societenoba.com
 contact@societenoba.com

BANGUI

Les leaders religieux se disent à l'œuvre pour la libération du ministre Armel Ningatoloum Sayo

Dans un enregistrement remis au Réseau des journalistes pour les droits de l'Homme (RJDH), la semaine passée par sa famille, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Armel Sayo, kidnappé il ya 13 jours a lancé un cri d'alarme au gouvernement et à la plateforme religieuse de s'investir pour sa libération. En réaction, l'Archevêque de Bangui, Mrg Dieudonné Nzapalainga a confié vendredi au RJDH que la plate-forme interreligieuse s'est mise à l'œuvre pour obtenir sa libération.

L'archevêque de Bangui, Mrg Dieudonné Nzapalainga, interrogé par le RJDH a confirmé le message sonore du ministre Armel Ningatoloum Sayo avant de lancer, « *Nous avons entendu le message radiophonique*

qu'il a envoyé et je peux dire que nous les membres de la plateforme, nous nous sommes retrouvés pour réfléchir avec les membres du gouvernement afin de voir comment faire pour mutualiser nos efforts et libérer le ministre, car nous ne connaissons pas les conditions de sa détention. »

Mrg Dieudonné Nzapalainga a par ailleurs interpellé les ravisseurs à libérer le membre du gouvernement. « *Aujourd'hui, nous avons décidé d'introduire dans notre pays une manière qui n'existait pas. C'est-à-dire le kidnapping. Nous ne devons pas continuer dans cette aventure, parce que les membres de sa famille vivent dans l'angoisse* », a regretté l'Archevêque de Bangui.

Il a ajouté que le kidnapping

défigure le visage du pays. « *De grâce, nous sommes déjà dans une situation grave. J'en appelle à la prise de conscience pour que nous ne puissions plus poser ce genre d'acte et que les ravisseurs qui m'écoutent reviennent au bon sentiment* », a indiqué Mrg Dieudonné Nzapalainga.

Le Ministre Armel Ningatoloum Sayo est kidnappé depuis le 25 janvier 2015. Son lieu de détention reste inconnu. Les Miliciens Anti-Balaka sont pointés du doigt dans cette prise d'otage, alors que la coordination nationale de ce groupe armé s'est désengagé en accusant une fraction hostile au processus de paix et qui réclame la libération de Rodrigue Ngaïbona alias An-djilo, arrêté le 17 janvier.

Don de 2 millions de Dollars fait à l'ANE par le PNUD

Le Directeur régional du PNUD pour l'Afrique, Abdoulaye Mar Dieye, a été reçu en audience le vendredi dernier par le président de l'Autorité nationale des élections (ANE), Dieudonné Kombo-Yaya. Au cours de cette audience, le responsable Afrique du PNUD a annoncé l'aide de 2 millions de dollars soit 100 millions de FCFA que son institution a offert à l'ANE pour soutenir le processus électoral dans ce pays.

Le directeur Afrique du PNUD a confié au RJDH que l'objectif de sa visite au sein de l'Autorité nationale des élections est de s'imprégner de la réalité du processus électoral en Centrafrique. Abdoulaye Mar Dieye a indiqué que les Nations unies en général et le PNUD en par-

ticulier entendent soutenir la République centrafricaine dans les différentes étapes qu'elle doit franchir avant d'arriver aux élections. Pour lui, « *la réussite des élections, il faut soutenir l'ANE qui est chargée de piloter le processus. C'est pour cela que le PNUD vient de faire un geste à l'endroit de cet organe pour l'aider à mieux préparer ces échéances* ».

Le président de l'ANE, Dieudonné Kombo-Yaya, a donné le montant de l'aide que le PNUD a apporté à son institution, « *c'est un montant de 2 millions de Dollars, soit 100 millions de francs CFA que nous venons de recevoir du PNUD. Cette somme est déjà prête* ». Il a noté que cette somme va permettre à son institution de continuer

les activités relatives aux préparatifs des élections en République centrafricaine ».

Lors d'une interview accordée au RJDH, le mois dernier, Bernard Kpokamba, commissaire chargé des opérations électORALES à l'ANE, déclarait que les préparatifs des élections en République centrafricaine sont bloqués par le manque de financement.

Notons que sur un budget de plus de 36 milliards de FCFA pour les opérations électORALES, seul le gouvernement a remis à l'ANE la somme d'1 milliard qui a permis à cette institution de créer ses démembrements dans certaines villes du pays. Le PNUD est la première institution à remettre de l'argent à l'ANE.

Une mission conjointe ONU-EU pour évaluer les besoins des déplacés attendue à Bangui

Une mission conjointe Nations unies-Union européenne, séjournera en Centrafrique du 10 au 14 février pour s'imprégner de la crise humanitaire en Centrafrique, de la réponse engagée, y compris de la protection et les besoins d'assistance des personnes déplacées. C'est la substance d'un avis aux médias, lancé vendredi 6 février par OCHA. Cette mission conjointe sera conduite par la Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, Kyung-wha Kang, accompagnée du Rapporteur spécial sur les droits des personnes déplacées, le Dr. Chaloka Beyani, et du Directeur des opérations humanitaires de la Commission européenne, Jean-Louis de Brouwer.

Selon le constat fait par OCHA, la situation en République centrafricaine reste caractérisée par une crise humanitaire majeure, avec plus de 438 000

personnes déplacées à travers le pays, dont 58 000 dans la capitale Bangui uniquement, et plus de 423 000 réfugiés dans les pays voisins.

« *2.7 millions de personnes ont besoin d'une assistance huma-*

« 2.7 millions de personnes ont besoin d'une assistance humanitaire d'urgence, alors que les récits d'atrocités et d'attaques contre les civils et les travailleurs humanitaires continuent »

nitaire d'urgence, alors que les récits d'atrocités et d'attaques contre les civils et les travailleurs humanitaires continuent », a précisé le document. « *Durant les quatre jours de visite, la Sous-secrétairerie générale Kang prendra la mesure de la crise humanitaire en RCA et de la réponse engagée, y compris la protection et les besoins d'as-*

istance des personnes déplacées. La délégation visitera des sites de personnes déplacées et rencontrera des familles qui s'y sont réfugiées. La visite comprend également des réunions avec des représentants du gou-

vernement, des Nations unies, des ONG internationales, des dirigeants religieux et des bailleurs de fonds », a annoncé le communiqué.

Selon certaines sources, cette visite permettra une fois de plus d'attirer l'attention de la communauté internationale sur la crise qui perdure en Centrafrique depuis plus de deux ans.

L'ambassade des États-Unis annonce la réouverture du centre Martin Luther King

L'Ambassade des États-Unis a décidé de rouvrir le Centre Martin Luther King le 17 février prochain. L'annonce a été faite le vendredi 6 février par David Brown, Chargé d'affaires de l'Ambassade des États-Unis en Centrafrique, au cours d'une conférence de presse.

« *Notre grande nouvelle aujourd'hui concerne la réouverture du Centre Culturel Martin Luther King, le 17 de ce mois-ci. (...) Après une fermeture de plusieurs mois, nous accueillons le retour des étudiants et du grand public à notre bibliothèque afin d'apprendre davantage sur les États-Unis à travers des ouvrages à la fois en langue française et anglaise* », a annoncé le Chargé d'Affaires de l'Ambassade des États-Unis, David Brown, au début de la conférence de presse.

Le diplomate américain a noté que les visites au Centre se feront désormais uniquement sur rendez-vous par tranches de trois heures. Pour lui, cela permettra de s'assurer qu'il n'y aura pas de surpopulation dans la salle de lecture. « *Cela va aussi permettre à chaque visiteur d'avoir une meilleure utilisation de l'Internet et d'autres ressources que l'Ambassade mettra à leur disposition pour l'apprentissage et la recherche* », a-t-il défendu.

David Brown a expliqué que le choix du mois a été fait conformément au leader Martin Luther King dont le centre porte le nom. « *Cette réouverture va intervenir quelques semaines après l'anniversaire de Martin Luther King, le 15 janvier, et ce mois de février est consacré à l'histoire des Afro-Américains aux États-Unis. Voilà pour cette raison que nous avons choisi ce mois* », a noté le diplomate.

Pour le diplomate américain, l'image du Docteur King, doit être un modèle pour le peuple centrafricain dans la recherche de la paix et de la réconciliation nationale. « *Docteur King n'était pas seulement un géant dans l'histoire américaine, mais aussi dans le panthéon de l'histoire du monde, avec d'autres grands noms comme Mahatma Gandhi et Nelson Mandela qui ont suivi la règle d'or d'aimer leurs voisins et qui ont prôné le changement social et politique par des moyens non-violents. Docteur King, Gandhi, Mandela peuvent et doivent être des modèles pour tous les Centrafricains, hommes et femmes, garçons et filles, chrétiens et musulmans, de chercher la voie de la réconciliation et de la paix* », a-t-il ajouté.

Regard sur la situation sociopolitique et diplomatique

Lors de cette annonce, le diplomate américain a aussi abordé la situation sociopolitique et diplomatique de la RCA. « *Nous sommes confrontés à une conjoncture où des groupes armés, y compris les Séléka, les Anti-Balaka, et les éléments secrets des FACA à la fois retraités et actifs, et même quelques gendarmes et policiers, ont été impliqués dans la crise et ont des responsabilités dans les assassinats et autres actes de violences. Il est temps pour eux de cesser immédiatement ces actes* », analyse David Brown.

Il pense que les différents belligérants peuvent se faire représenter pour prendre part au dialogue inter centrafricain qui est « *le seul cadre pour discuter afin de mettre pleinement en œuvre l'Accord de Brazzaville sur la cessation des hostilités et de conclure des accords politiques et de désarmement avec le gouvernement de transition de la RCA, soutenu par les forces vives de la nation, le médiateur, le président Sassou-N'Gusso de la République du Congo, et la communauté internationale. Ces discussions devraient avoir lieu si possible sur le sol centrafricain, pas à N'Djamena, pas à Malabo, et non à Brazzaville, pas à Nairobi, et non à Pointe Noire* », a-t-il expliqué.

Il a confirmé que les représentants de la Séléka FPRC, RPRC, et UPC ont donné leur accord de principe les 4 et 6 novembre lors des visites des représentants du gouvernement de la RCA et le G-8 à Kaga-Bandoro, Bambari et Bria, de participer au Forum de Bangui. Il a ajouté qu'à l'heure actuelle, à sa connaissance, il n'y a eu aucune menace de partition. « *Nourredine Adam, par exemple, nous a dit qu'il voulait que son FPRC soit représenté au Forum de Bangui et qu'après il serait disposé pour le désarmement dans de bonnes conditions* », a-t-il affirmé.

Il a par contre regretté que certains éléments de la FPRC aient tenté à la fin de janvier de perturber le dialogue à la base, qui est « *un effort positif et historique pour écouter les voix de tous et toutes les Centrafricains et Centrafricaines, non seulement à Bangui, mais dans chacune des préfectures et sous-préfectures de cette nation* ».

David Brown a attiré l'attention des signataires de l'accord de Nairobi en ce terme. « *Si le FPRC veut avoir une quelconque crédibilité en restant dans les futures négociations de la paix, il doit cesser immédiatement toute autre obstruction au dialogue à la base. Au lieu de cela, Djotodia, Adam, et le reste de la direction du FPRC devrait encourager leurs fidèles à se joindre à leurs concitoyens pour exprimer leurs points de vue lors de ces dialogues à la base sur l'avenir du pays* ».

Pour lui, les deux anciens présidents François Bozizé et Michel Djotodia « *ont une occasion unique de jouer un rôle constructif dans l'avenir de leur nation. Pas en tant que candidats, parce que leur temps est passé, mais plutôt comme d'anciens chefs d'État. Ils devraient être en avant, pour appeler publiquement à la réconciliation et à la paix, tout comme Nelson Mandela et Martin Luther King l'ont fait héroïquement* ».

Le chargé d'affaire de l'ambassade américaine en Centrafrique a profité de cette occasion pour annoncer qu'il y aura des ateliers sur le prochain référendum constitutionnel.

Le Centre Martin Luther King dont l'annonce de la réouverture est faite ce 6 février a été fermé en mars 2013.

Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme

THÉÂTRE SCOLAIRE

Note positive pour la seizième édition de Fethesco

Le Festival de théâtre scolaire (Fethesco) s'est clôturé le 6 février à l'Institut français du Congo par la remise des prix aux lauréats dans différentes catégories.

Au total, douze établissements scolaires de Brazzaville ont pris part à cette seizième édition qui a duré trois jours. De nombreux prix ont été attribués aux meilleurs établissements, metteurs en scène et aux meilleurs groupes théâtraux.

Le prix de l'excellence a été remporté par le groupe scolaire Marie Gérard qui est à sa première participation. Dans la catégorie «Meilleures troupes théâtrales», les lycées Lumumba, Thomas Sankara B ; Immaculée conception ; l'école Mbiemo II ; Goshen ; Réconciliation ont remporté des prix alors que Léonard de Vinci a été déclaré seul lauréat dans la catégorie étudiant .

Catégorie prix spéciaux

Deux prix ont été décernés : le prix révélation 2015 attribué au lycée Roi Salomon avec pour actrice Mbemba Sophiane qui a joué le rôle de la princesse Aichata dans la pièce intitulée « *Le mariage au pays du roi Mballi Mballi* ». Le prix du jury est revenu à l'École militaire préparatoire général Leclerc grâce à Oba Mfoutou Ophnie qui a joué dans « *La mère de Sammy* » et à Dom Helder Cama-



L'une des écoles recevant le prix

ra. L'Institut de l'avenir a reçu Le prix d'encouragement.

Dans la catégorie «Meilleurs acteurs»

Section collège, le prix a été donné à Koyadakpa Evoko Anthony de Dom Helder Camara et à Amona Mbani Noah. Au Lycée, le prix a été remporté par Diakomboka Bénie du lycée Émery Patrice Lumumba et Ewandzion Jolie de

Thomas Sankara. Au primaire, le prix est attribué à Thitembo Loemba G Prince de l'École Immaculée Conception et à Mampouya Elie Naïda de l'école Mbiemo II. Pour ce qui est du prix meilleurs acteurs de leur troupe, le prix a été décerné à Alimi Sadate de Dom Helder Camara ; Mata Jessica de l'école Marie Gérard. Dans la catégorie collège, le prix a été obtenu par Abondji Angelina de l'Institut de

l'avenir ; Itoua Anna de l'école Goshen et Kaya Yves de l'école militaire général Leclerc. Au lycée, le prix a été remporté par Oba

la fin. Mais la surprise nous attendait et la joie est vraiment débordante », a indiqué une élève de l'école Marie-Gérard.

Louzolo Banzouzi Franck, élève à l'école militaire préparatoire général Leclerc : « *Nous avons eu un prix spécial. C'est bien, mais nous voulions du prix de l'excellence. Qu'à cela ne tienne, nous allons faire un travail parfait à la prochaine édition* »

Diakomboka Bénie, élève au lycée Émery Patrice Lumumba : « *Nous sommes sortis premiers parmi tous les lycées bien qu'on n'a pas pu remporter le prix de l'excellence. La limite d'un cheval rapide s'arrête au fleuve autrement dit le prix qu'on a reçu détermine le travail fourni. Prochainement nous ferons plus que ça* »

Commentant l'évènement, le président et organisateur du festival de théâtre scolaire (Fethesco), Antoine Ambadrou, a déclaré que le bilan est largement positif avec « *Pratiquement 90% de réussite. Et d'ajouter : je suis heureux que ce soit ainsi. Ce qui m'a surpris, c'est l'école Marie-Gérard. Inscrite pour la première fois au festival, elle a obtenu le prix de l'excellence et cela n'arrive jamais. Participeront à la prochaine édition de ce festival : les écoles de Kinshasa, de Matadi et de Pointe-noire* ».

Rosalie Bindika

CHAMPIONNAT DE BRAZZAVILLE DE BASKETBALL

AS Thomas disqualifiée de la compétition

Pour avoir perdu trois matches par forfait, l'équipe AS Thomas, version cadets, a été frappée par le règlement de la compétition.

Elle a été disqualifiée des championnats départementaux par la Commission technique d'homologation de la Ligue de Basketball de Brazzaville, laquelle homologuait les résultats des huitième et neuvième journées des championnats départementaux. Elle ajoute à cette lourde peine, une modique amende de quinze mille francs que l'équipe sanctionnée doit payer pour ce comportement. L'équipe des juniors hommes qui a certes échappé à la disqualification n'a pourtant pas réussi à éviter la sanction qui la guettait. Elle perd le match contre Cara par pénalité, pour avoir fait jouer Anthony Ewamboyo, sans présenter l'original de son acte de naissance. Selon l'avis d'homologation, ce joueur né le 13 octobre 1996 à Pointe-Noire avait été enregistré sous la licence numero 713 CAR/13 au club Cara. « Par conséquent ce joueur est surclassé en senior homme », peut-on lire dans l'avis. La commission technique d'homologation a, par ailleurs, rappelé qu'à compter de la 10e journée, aucune équipe ne peut monter sur l'aire de jeu sans présentation des licences des joueurs dûment validées par le secrétaire général de la Ligue. Elle demande aux commissaires de match et les arbitres de veiller à l'application stricte de cette décision.

Notons que les matches homologués ont donné les résultats suivants : Chez les cadets, BCM a battu AVR 74 à 35. Diables noirs basketball a courbé l'échine devant l'Étoile du Congo 38 à 58. Cara a pris le dessus sur l'AS Thomas par forfait. Chez les juniors dames, l'Étoile a dominé BCM 29-16. Dans la version masculine de cette catégorie, BCM a été battu par AVR 42 à 80, Diables noirs a dominé l'Étoile 66 à 44 et l'AS Thomas l'a emporté face au Cara 51 à 42. En seniors dames, les Diables noirs se sont imposés sur l'Inter club 35-33. Chez les messieurs, Patronage a dominé AVR 75-52, l'Inter a battu Cara 68 à 54, l'Étoile a dominé Liber BC67-47. Étoile a battu sur le fil Cara 57 à 56. Ange noir basketball a pris le meilleur devant AVR 62-46. Liber BC a courbé l'échine face à BCM 32 à 59. Patronage-RCO forfait pour deux équipes.

Le programme des rencontres reprogrammées

Le 11 février, Patronage reçoit l'Inter. Le 12 février ANBC se mesure avec Liber BC. Le 15 février, l'Inter joue contre Liber BC.

James Golden Eloué

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS

Le Maroc durement sanctionné par la CAF

Le Comité exécutif de la Confédération africaine de football a rendu son verdict le 6 février à Malabo en Guinée Equatoriale. Il a suspendu l'équipe première des Lions de l'Atlas du Maroc pour les deux prochaines éditions de 2017 et 2019.

Après son refus d'organiser la Coupe d'Afrique des Nations 2015, le Maroc ne pouvait s'attendre à autre chose qu'à de lourdes sanctions. Outre la suspension de l'équipe A pour les deux prochaines éditions, le comité exécutif de la CAF a aussi infligé à la Fédération Royale marocaine de football une amende réglementaire de 1 million de dollars. Ce n'est pas tout, la CAF a aussi mis à la charge de la cette même fédération la somme de huit millions et cinquante mille Euros en réparation de l'ensemble des préjudices matériels subis par la CAF et les parties prenantes du fait du désistement survenu.

Rappel des faits

Le gouvernement marocain a fait le 10 octobre dernier, la demande auprès de la CAF pour solliciter le report de la CAN prévue du 17 janvier au 8 février sur ses installations. Le Maroc présentait l'épidémie de virus Ebola comme un cas de force

majeure pour justifier sa demande de report, évoquant notamment des risques de contamination de sa population en raison des flux de supporters. La CAF dans sa réponse avait avancé qu'aucun changement n'était à l'ordre du jour du calendrier de ses compétitions et événements, précisant que, depuis la première édition en 1957, jamais la Coupe d'Afrique des Nations n'a fait l'objet d'une déprogrammation ou d'un différé. La CAF a également précisé que depuis le début des phases éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Orange 2015 en avril 2014, consciente des risques sanitaires posés par le virus Ebola, elle a constamment appliqué les principes de précaution en prenant en considération les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de divers experts médicaux.

Lors de la rencontre du 3 novembre entre les dirigeants du football africain et les autorités marocaines, la CAF n'avait pas fléchi à la requête du Maroc. Elle avait maintenu sa compétition aux dates prévues, notamment du 17 janvier au 8 février, et demandé à la Fédération royale marocaine de football de préciser la position définitive du Maroc au plus tard le 8 novembre prochain. Le 11

novembre, la CAF a retiré au Maroc l'organisation de la CAN 2015, promettant par ailleurs d'« *appliquer ultérieurement les dispositions réglementaires qui s'imposent suite au non-respect par la Fédération royale marocaine de football des clauses réglementaires et contractuelles, dont celles stipulées dans l'accord-cadre signé entre la CAF et la Fédération royale marocaine de football en avril 2014* ». Dans la foulée de cette décision, elle attribuait en mi-novembre l'organisation de la compétition à la Guinée Equatoriale.

Le Maroc a été donc frappé selon les dispositions des articles 7.1.a, 23.11 et 62 des Statuts de la CAF. Selon aussi des dispositions de l'article 41 des règlements d'application des statuts de la CAF. Et selon l'article 92.4 des règlements de la compétition et des termes de l'Accord Cadre signé pour la CAN Orange 2015. Notons que le Nigeria, champion d'Afrique en 1994 en Tunisie avait subi le même sort après son refus de participer à la CAN 1996 en Afrique du sud. Les joueurs et supporters des Lions de l'Atlas devraient attendre 2021 en Côte d'Ivoire pour renouer avec la compétition africaine. Un coup dur pour cette génération.

J.G.E.



AERCO: Travaux de renforcement de la piste de Pointe-Noire

AVIS D'APPEL à CANDIDATURE

SECTION I: ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT:

Nom officiel: AERCO

Adresse postale: BP 1851

Localité/Ville: Brazzaville

Pays: République du Congo

Point de contact:

A l'attention de: Georges RAMORASATA – Directeur des Investissements et de l'Aménagement
Tél: +242 06 510 49 06

Courrier électronique: georges.ramorasata@aerco-cg.com

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: Point de contact susmentionné.

I.2) ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) DE L'ENTITÉ ADJUDICATRICE:

Activités aéroportuaires.

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par l'entité adjudicatrice:

Travaux de renforcement de la piste de Pointe Noire

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation de services:

Marché de Travaux sur l'aéroport international A. NETO de Pointe Noire – République du Congo

II.1.3) Brève description du marché de travaux:

Renforcement de la piste de Pointe-Noire et des amorces des voies de circulation alpha et bravo jusqu'aux points d'arrêt.

A titre d'information, les travaux seront composés de (liste non exhaustive et les quantités sont donnée à titre indicatif):

-Travaux de reprofilage transversal pour limiter la pente à 1.5% (raboitage différentiel sur les 30 m centraux et rechargement sur les rives),

-Travaux de rechargement en deux couches: GB/BBA (solution de base), EME/BBME (solution variante),

-Travaux de réfection des accotements: décaissement et rechargement en GNT revêtu en BBME,

-Travaux d'assainissement: confection de noues à redan sur toute la périphérie de la piste,

-Travaux de génie civil et de câblage du balisage lumineux: dépose et remplacement du réseau primaire et du réseau secondaire d'alimentation des feux de bord de piste; dépose et repose des feux existants,

-L'estimation prévisionnelle des quantités à mettre en œuvre (solution de base), à ce stade de l'étude est la suivante:

* BBMA: 18 000 t (couche de roulement de 6 cm)

* GB: 48 000 t (couche de liaison de 14 cm) ou EME: 30 000 t (9 cm)

* BBME: 2 500 t (couche de roulement raquettes)

* BBSG: 9 000 t (sur les accotements de la piste et des bretelles)

* BBM: 3 500 t (provisoirement sur les accotements)

* GNT: 23 000 m³ (structure des accotements)

* Raboitage différentiel: 7 500 m³ (piste)

* Déblais (accotements): 18 000 m³

* Tranchée pour réseau primaire et pour réseau BT/télécommande: 13 000 ml

* Chambre de tirage: 100 U

* Massifs de feux latéraux: 100 U

* Fourniture et pose de câbles primaires: 26 000 ml,

* Fourniture et pose de câbles secondaires: 7 000 ml,

* Fourniture et pose de câbles MT: 6 000 ml

* Fourniture et pose de câbles BT: 4 200 ml

* Marquage diurne: 25 000 m

* Dépose et repose de feux de balisage et autres feux de seuils, d'approche...

* Modelage pour réalisation des noues à redan: 170 000 m

-L'attention des candidats est portée sur plusieurs points particuliers pour ce chantier:

* La piste est fermée pendant les travaux sur un créneau de 10h00, 6 nuits sur 7 par semaine,

* Pour certaines phases, l'entreprise doit mener au cours d'une même nuit les travaux de raboitage, d'application d'enrobé en pleine largeur (45m) y compris la confection d'un sifflet provisoire de raccordement, de génie civil et de câblage des feux de balisage, de marquage pour que la piste soit rouverte à la fin du créneau de fermeture des 10 heures,

* L'entreprise devra mettre des moyens adéquats et nécessaires pour assurer un avancement minimum de 100m / nuit d'application

II.1.4) Division en lots:

Le marché sera divisé en 2 lots: en lot Infrastructures et lot Balisage

II.1.7) Des variantes seront prises en considération:

Seules les variantes autorisées au Dossier de Consultation des Entreprises seront prises en compte.

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION:

10 mois dont 3 mois de préparation

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés:

Caution de garantie équivalente à l'avance de démarrage et application d'une retenue de garantie à hauteur de 5% du montant du marché

III.1.2) Principales conditions financières et dispositions en matière de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:

Taux réduits pour les importations

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:

En cas de groupement, la seule forme acceptée sera un groupement solidaire avec un mandataire.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Capacité économique et financière:

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

- un extrait k ou k bis de moins de 6 mois ou une carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers ou un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalité des entreprises

- les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le(s) entreprise(s) (y compris, en cas de groupement)

- une attestation d'assurance pour les risques professionnels en cours de validité

- l'ensemble des certificats fiscaux et sociaux exigibles, de moins de 6 mois

- les chiffres d'affaires de l'entreprise des 5 dernières années

- les certificats de bonne fin de travaux similaires dans le domaine aéroportuaire avec les intitulés des travaux à réaliser et leur montant

III.2.2) Capacité technique:

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

- une présentation de la structure nationale de l'entreprise qui décrit notamment la répartition des effectifs,

- Une description des moyens humains (avec leur qualification) qui pourraient être mis en place dans le cadre du projet,

- Une description détaillée des moyens matériels qui pourraient être mise en place dans le cadre du projet en ce qui concerne les ateliers de raboitage, de fourniture et de mise en œuvre d'enrobés

• Finisseurs (avec leurs caractéristiques: largeur, guidage,...)
• Compacteurs
• Raboteuses, fraiseuses,

- Chaque descriptif de matériel sera accompagné de leur nombre, de leur localisation et de leur date de disponibilité, y compris ceux encore à importer en cas d'adjudication

- La présentation de contrats de travaux réalisés sur des projets similaires au cours des 5 dernières années. Cette présentation comprendra notamment:

* l'intitulé du projet,

* une description sommaire des travaux réalisés,

* les éléments de mission réalisés au titre de ce projet,

* le montant global du projet, le montant des travaux réalisés, le montant des travaux sous-traités,

* la durée du projet et sa date de réalisation,

* les contraintes associées au projet (continuité d'exploitation...)

* les coordonnées du maître d'ouvrage pour le compte duquel ces travaux ont été réalisés

- Les certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des travaux à des spécifications ou à des normes, ou toute autre preuve de mesures équivalentes de garantie de la qualité et certificats de qualifications professionnelles, ou équivalent, et notamment, les qualifications professionnelles FNTF concernant:

* les travaux de chaussées: rubriques 311, 3121 et 3122, 351 et 352

* Les travaux de balisage: rubrique 661

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 24^e journée, 3^e division

Sans Francky Sembolo, non retenu, Osnabrück chute chez le leader, le Munster Preussen (0-2). Et passe de la 8^e à la 9^e place avec 35 points et 7 longueurs de retard sur le podium, mais un match en retard à jouer.

Match reporté, pour raisons climatiques, pour Hallescher et Pitchou Mouaya.

Angleterre, 29^e journée, 3^e journée

Sans Amine Linganzi, Gillingham bat Sheffield United (2-0).

Belgique, 25^e journée, 1^{re} division

Sans Francis Nganga, laissé au repos après son retour de la CAN, Charleroi prend un point à Malines. Et est 6^e au classement avec 39 points. Et seulement 5 longueurs de retard sur le podium.

Belgique, 25^e journée, 2^e division

Malgré la titularisation de Maël Lépicier, Antwerp chute lourdement à Eupen (1-4).

En déplacement à Lommel, Mons est corrigé par le 3^e du classement (0-3). Yannick Loemba et Jordan Massengo étaient titulaires et ont joué

toute la rencontre.

Avec ces revers, Mons est 7^e à 11 points du podium et Antwerp est 11^e avec 22 longueurs de retard sur le troisième.

Ecosse, 5^e tour de la Coupe

Dominique Malonga n'était pas retenu dans le groupe d'Hibernian, vainqueur 3-1 d'Arbroath. Recruté pour pallier le départ à la CAN de Malonga, l'Ivoirien Franck Dja Djédjé était titulaire et a marqué son premier but. Un concurrent pour l'ancien Monégasque.

Estonie, tournoi d'hiver, dernière journée

Remplaçant, Allan Kimbaloula est entré en seconde période lors de la défaite de Kalju face à Kalev (2-3). De retour, début janvier, aux terrains après une longue absence, l'ancien Lillois devrait être apte à débiter le championnat, le 6 mars prochain.

Angleterre, 24^e journée, 1^{re} division

Steven Nzonzi et Stoke City prennent le point du nul à Newcastle (1-1). Et gardent ainsi deux points d'avance sur les Magpies.

Espagne, 22^e journée, 1^{re} division

Mené par Cordoba, Almeria arrache la victoire grâce au doublé de Michel (1-2). Titulaire, Thievy Bifouma a connu un après-midi compliqué avec 6 pertes de balle pour 3 duels gagnés, 1 faute commise et 1 carton jaune en 88 minutes. Avec ce succès, Almeria compte quatre points d'avance sur son adversaire du jour, premier reléguable.

Grèce, 23^e journée, 1^{re} division

Platanias bat Komotini 2-0 avec Bernard Itoua, titulaire et remplacé sur blessure à la mi-temps. Souffrant des adducteurs, il passera une IRM ce lundi. Ce succès de Platanias, 12^e, permet de doubler son adversaire du jour et de le reléguer d'un point. Delvin Ndinga n'était pas retenu dans le groupe de l'Olympiakos, qui se déplaçait chez le PAOK Salonique, dimanche soir.

Israël, 23^e journée, 2^e division

Romaric Etou était titulaire lors de la victoire du Beitar Tel Aviv face au Maccabi Ramat Gan (2-0). Ce succès, le deuxième de rang, permet au club de Romaric Etou de revenir à deux points de l'Ironi Ramat

Hasharon, 8^e et dernier qualifié pour les play-offs.

Suisse, 19^e journée, 1^{re} division

Remplaçant, Igor Nganga est entré en jeu à la 77^e lors du match nul d'Aarau à Thoune (1-1). Aarau ne compte que 3 points d'avance sur Luzerne, la lanterne rouge.

Suisse, 19^e journée, 2^e division

Le derby entre Lausanne et le Servette de Genève est reporté à une date ultérieure en raison des intempéries. Chris Malonga fera donc sa rentrée sportive le 14 février, à Chiasso.

Ligue 2, 23^e journée

Sans Arnold Bouka Moutou, revenu mardi dans son club, mais ménagé, Angers bat Tours (2-0). Et revient à une longueur du podium. Hugo Konongo était titulaire, pour le troisième match consécutif, lors du match nul de Clermont face à Niort (1-1). Solide défensivement, il apporte le surnombre offensivement, mais doit encore se montrer plus précis dans ses centres. Pour son club, vaincu depuis 7 matchs, il s'agit du cinquième match nul de rang. Bruce Abdoulaye et Orléans

obtiennent une victoire précieuse face à Châteauroux (1-0). Titulaire à gauche, Abdoulaye effectue une bonne montée à la 54^e, amenant le but de la victoire. L'USO compte 5 longueurs d'avance sur la zone rouge et 10 sur son adversaire du jour, avant-dernier.

Maroc, 18^e journée, 1^{re} division

Première apparition de la saison en Botola pour Fabrice Ondama : remplaçant, il est entré en jeu à la 58^e minute lors de la victoire du WAC face à Khemisset (3-0).

Varel Rozan, titulaire et averti, ne peut empêcher la défaite de Kenitra face au KACM Mar-rakech (0-1).

Sylver Ganvoula n'était pas dans le groupe du Raja Casablanca, auteur du nul 1-1 chez le FAR de Rabat.

Bersyl Obassi n'était pas retenu lors du déplacement de Khenifra à Safi (0-0).

Le WAC reste en pole position avec 33 points, alors que le Raja, 29 points, recule à la 4^e place. En bas de classement, Kenitra n'avance plus et est 13^e avec 18 points, avec seulement 3 longueurs d'avance de la lanterne rouge, Khenifra.

Camille Delourme



AERCO: Travaux de renforcement de la piste de Pointe-Noire

AVIS D'APPEL à CANDIDATURE

Les documents seront entièrement rédigés en langue française ou accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. L'ensemble des pièces est à fournir pour chaque membre du groupement.

SECTION IV: PROCÉDURE**IV.1) TYPE DE PROCÉDURE****IV.1.1) Type de procédure:**

Après appel d'offres restreint, sur la base d'entreprises sélectionnées à partir du présent avis d'appel à candidatures

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION**IV.2.1) Critères d'attribution:**

Les critères seront précisés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (R.P.A.O) du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation:

25 février 2015 à 15h00. Tout dossier reçu après cette date et heure limites sera rejeté de facto

IV.3.5) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation: Uniquement en langue Française

IV.3.7) Modalités d'ouverture des offres:

Les offres de candidature seront ouvertes par

AERCO sans participation extérieure SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**VI.1) AUTRES INFORMATIONS:**

Le contrat fera l'objet de plusieurs lots techniques :

- Lot infrastructures
- Lot balisage (y compris génie civil associé)

Néanmoins, les candidats ne pourront répondre indépendamment à l'un ou l'autre des lots et les candidatures seront obligatoirement présentées en groupement.

Le mandataire du groupement sera obligatoirement le porteur du lot infrastructures.

Les candidatures feront l'objet d'une sélection selon les critères suivants classés par ordre décroissant d'importance :

- Expérience du candidat dans des marchés ou contrats de même nature et envergure
- Moyens techniques dont dispose l'entreprise ou qu'elle peut mobiliser rapidement
- Capacité financière du candidat

À l'issue de l'analyse des candidatures, le nombre

de candidats retenus pour l'appel d'offres restreint sera limité à 4 au maximum

Les dossiers seront impérativement rédigés en langue française, envoyés en 2 exemplaires papiers et un exemplaire électronique sous enveloppe cachetée, portant obligatoirement, en plus de l'adresse, la mention « Travaux de renforcement de la piste de Pointe Noire ».

*les candidatures pourront :

- soit être remises sur place auprès du secrétariat de la Direction des Investissements et de l'Aménagement de l'Aéroport Maya Maya de Brazzaville, 2^eème étage, tous les jours ouvrés de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Un récépissé sera remis pour chaque dossier déposé

- soit être envoyées par la poste, à l'adresse suivante :

AERCO
Aéroport de Brazzaville
Direction des Investissements et de l'Aménagement
BP 1851 - Brazzaville

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS D'APPEL A CANDIDATURE:

Lundi 09 février

INTERVIEW

Tony Bolamba : « Ce n'est pas le moment de semer le désordre d'esprit »

De passage récemment à Kinshasa, le président du Mouvement pour le Congo (Moco) a commenté l'actualité politique avec les Dépêches de Brazzaville. Au menu : les dernières manifestations de l'opposition, le processus électoral, l'opération « Sukola 2 » contre les FDLR, la loi électorale, etc.

Les Dépêches de Brazzaville : Comment avez-vous vécu les tristes événements du 19, 20 et 21 janvier ayant débouché sur des actes de violence tant à Kinshasa que dans l'arrière-pays ?

Tony Bolamba : J'ai toujours vécu les événements qui se passent au pays avec beaucoup de calme et de prudence. J'estime que si l'on veut apprécier avec impartialité et objectivité une situation, on doit se garder à faire primer les émotions. S'il y a des manifestations non autorisées du genre de celle qui s'est passée dernièrement, le gouvernement a certes le droit de réprimander, mais il doit à tout prix chercher à recréer la confiance. Dans le cas d'espèce, certains compatriotes ont perdu leur vie. La confiance entre gouvernants et gouvernés a-t-elle été restaurée ? C'est la question que je me pose aujourd'hui avec un peu de recul.

LDB : Les opposants dénoncent la chasse à l'homme initiée par les autorités à leur encontre depuis ces événements. Qu'en dites-

vous ?

TB : Comme je l'ai toujours dit, en Afrique, personne ne peut diriger en écartant les autres. Nous sommes des États composés des mosaïques d'ethnies et de peuples. D'où, pour mieux gérer politiquement dans ce continent, il faut avoir le sens de l'ouverture et d'écoute. Je pense qu'au stade actuel, nous gagnerons en cultivant un esprit d'apaisement. Ce qui impose, de la part des décideurs, des attitudes républicaines.

LDB : Francis Kalombo a été contraint à l'exil pendant que Vital Kamerhe est rattrapé par la justice...

TB : Dans le cas Kamerhe, l'on peut beau argumenter que la justice peut toujours suivre son cours malgré l'arrangement à l'amiable conclu entre les parties en présence, je pense que le moment n'est pas indiqué pour faire chauffer inutilement les esprits. À l'approche des prochaines échéances électorales, la population congolaise me paraît très tendue. Ce n'est pas le moment de faire du désordre d'esprit.

Concernant Francis Kalombo, je pense même que notre justice a été un peu clémente vis-à-vis de lui puisqu'il a usurpé la nationalité congolaise qui reste une et exclusive, c'est-à-dire qu'elle ne peut être détenue concurrentement avec aucune autre. La Constitution n'autorise pas, en outre, tout détenteur d'une nationalité



Tony Bolamba

étrangère de faire de la politique. En tant que tel, Francis Kalombo a fonctionné dans l'illégalité. Il est redevable vis-à-vis de la République pour des émoluments perçus illégalement comme député national durant les neuf années passées dans les deux dernières législatures.

LDB : En retirant de l'article 8 de la loi électorale la fameuse incise qui posait problème, ne pensez-vous pas que le Législateur a vu juste ?

TB : Gouverner, c'est prévoir, dit-on. Que les initiateurs de cette loi électorale n'aient pas prévu que certaines des dispositions qui y sont contenues poseraient problème, je trouve cela irres-

ponsable. Car, depuis décembre 2014, la tension sociale n'était pas bonne dans le pays. Les manifestations récemment décriées étaient le fait de la population et l'opposition n'a fait que les canaliser. C'est la résultante d'un ras-le-bol longtemps contenu et qui requiert actuellement que l'on ouvre des échanges pour entrevoir des élections réellement apaisées. À situation exceptionnelle, des réponses exceptionnelles, dit-on. Échanger ne veut pas dire qu'on va dialoguer dans la perspective de former un

gouvernement. Le sujet électoral sera au centre des préoccupations. J'exhorte les uns et les autres à ne considérer que l'intérêt de la Nation. Car pour nous, le plus important, c'est d'aller à l'essentiel, c'est-à-dire, aux élections. D'où la Ceni doit tout faire pour boucler à temps son calendrier afin de permettre la tenue des scrutins.

LDB : Peut-on dire que le débat sur la révision de la Constitution est clos ?

TB : J'ai échangé avec les leaders de l'opposition et j'ai adhéré à leur vision consistant à faire respecter les lois de la République. J'espère qu'on va trouver un cadre apaisé

pour avaliser le fait que la Constitution est sacrée. Je crois que le chef de l'État qui avait déjà pris l'option de ne pas toucher à la Constitution, comme en témoigne une interview qu'il a accordée à Jeune Afrique dans son édition du 25 juin 2007, tiendra sa parole.

LDB : Quelles chances accordez-vous à l'opération « Sukola 2 » lancée contre les FDLR ?

TB : Les FDLR, c'est d'abord un problème rwandais. Nous n'en sommes que des victimes collatérales. Mon regret, c'est qu'à chaque fois que la RDC est confrontée aux rebellions ou aux sécessions, la communauté internationale prône toujours le dialogue comme unique alternative alors qu'elle tergiverse à imposer le même schéma au Rwanda. Nous ne pouvons pas continuer à gérer les humeurs de la politique inter rwandaise. C'est au régime de Kigali de prendre ses responsabilités.

LDB : Un mot sur le Moco...

TB : Nous nous focalisons sur les élections. Nous nous préparons en conséquence. Dans les prochains mois, j'organiserai des rencontres pour sensibiliser un peu sur le sens de la République. J'irai à la rencontre des enfants, des jeunes et des vieux pour essayer de leur inculquer les valeurs républicaines qui passent aussi par la sauvegarde du bien commun.

Alain Diasso

VIE DES PARTIS

L'ECT réitère son appui à la vision du chef de l'État

La formation politique, qui a également confirmé son appartenance à la majorité présidentielle, a lancé un appel à la sauvegarde des acquis de la Révolution de la modernité et se dit prête pour les élections à venir.

La Foire internationale de Kinshasa (Fikin) a connu, le 7 février, une ambiance digne des éditions foraines. Plusieurs centaines de Kinois ont, en effet, envahi le pavillon 19 et ses alentours, décorés aux couleurs du parti cher au ministre de la Santé publique, Félix Kabange Numbi, Éveil de la conscience pour le travail et le développement (ECT) et aux effigies du chef de l'État, Joseph Kabila Kabange.

Cette foule venue des différentes bases de cette formation politique établies dans les quatre districts de la ville capitale dont la Tshangu, le Mont Amba, la Funa et la Lukunga, a prouvé par sa présence dans les installations de la Fikin que l'ECT est un grand parti de la majorité présidentielle dont la présence à Kinshasa est effective. Chaque entité du parti a rivalisé d'ardeur pour marquer d'une encre indélébile sa présence au cours de cette réunion politique. Le directoire de ce parti a procédé également à l'installation officielle

du comité urbain de la ville-province de Kinshasa. Les membres de l'ECT venus des coins et recoins de la ville de Kinshasa ont applaudi l'installation de ce bureau urbain composé de trente membres et animé par le président Bioshi Kiati.

Pour son installation, cette équipe a reçu du vice-président du parti, Shadrack Bayitshura Musowa, sous la supervision de l'autorité morale, les emblèmes dont le drapeau, une lampe, et des statuts ainsi que des chapeaux frappés aux insignes de l'ECT. Le président Bioshi Kiati a, dans son intervention, remercié les autorités du parti pour lui avoir donné cette responsabilité de gérer la ville de Kinshasa.

Le crédo de l'ECT

La réunion politique de la Fikin a également permis à l'autorité morale et président de l'ECT, Dr Félix Kabange Numbi, de réaffirmer la croyance de ce parti en Dieu et son appartenance à la majorité présidentielle (MP). Par cette position soutenue, le ministre de la Santé publique a également réaffirmé la fidélité de l'ECT à l'autorité morale de la MP, le président Joseph Kabila Kabange, dont il appuie le projet de société, qui se traduit par la Révolution de la modernité.

Le président de l'ECT a égale-

ment confirmé le soutien de cette formation politique au gouvernement de cohésion nationale. Par ailleurs, le Dr Félix Kabange Numbi a interpellé les membres de l'ECT et toute la population congolaise sur la sauvegarde et la protection des acquis de la reconstruction et du développement de la RDC. Il a, dans cet ordre d'idées, condamné les derniers pillages et la destruction des infrastructures à Kinshasa et sur l'ensemble du territoire national.

Appel à la mobilisation générale

Cette activité a également permis au parti cher à Félix Kabange Numbi le lancement officiel de la période électorale pour les primaires. L'autorité morale de l'ECT, qui a lancé un appel à la conscience de la population afin qu'elle se mette au travail pour le développement du pays, a aussi recommandé à toutes les instances de cette formation politique de travailler en vue d'une adhésion massive de la population afin de permettre à ce parti de gagner lors des élections qui se profilent à l'horizon. « ECT existe et doit s'implanter dans chaque maison en RDC », a appuyé le Dr Félix Kabange.

Pour le président de l'ECT, le par-



L'entrée de l'autorité morale de l'ECT à la Fikin

ti doit déjà se préparer à affronter les défis électoraux.

Il a indiqué que l'ECT- qui est un parti de masse et non de cadres- procède déjà à la sélection des candidats pour les élections à la base. Il a également conseillé les primaires là où le parti enregistrera beaucoup plus de candidats que prévus.

Dans le cadre de cette mobilisation, le Dr Félix Kabange a promis la descente prochaine du directoire de cette formation politique dans les différentes bases implantées dans les districts de la ville-province de Kinshasa. Cela permettra à la direction du parti, a-t-il expliqué, de tâter les pouls de ces entités et de se rendre compte de leur préparation aux

élections annoncées.

Au cours de la rencontre, le vice-président de l'ECT, Shadrack Bayitshura, a accueilli les représentants des organisations partenaires de l'ECT au sein de la MP ainsi que les nouveaux membres de cette formation politique dont le pasteur Benoit Kalala, qui s'est dit convaincu par la philosophie, la vision et l'objet social de ce parti pour le développement du pays. L'autorité morale de l'ECT, comme un prophète, a prédit la victoire des Léopards qui devraient jouer pour la troisième place à la CAN. Après avoir salué la qualification de l'équipe nationale pour le quart et la demi-finale, a conseillé à la population de soutenir le onze national.

Lucien Dianzenza

DROIT DU PUBLIC À L'INFORMATION

FFJ salue le rétablissement des SMS et la connexion Internet

L'ONG a auparavant menacé et s'apprêtait à organiser une marche pacifique à Kinshasa pour obtenir la décision du gouvernement dans ce sens.



Des téléphones portables

L'association de défense de la liberté de la presse et du droit à l'information, Freedom for journalist (FFJ), a salué le rétablissement, le 7 février, du service d'envoi et de réception de courts messages par téléphone portable (SMS) sur l'ensemble du territoire de la RDC, après plus de trois semaines d'interruption décidée par le gouvernement « Nous sommes en train de vérifier, à travers nos correspondants provinciaux, que la mesure levée l'a été réellement sur l'ensemble du territoire. Cette décision que nous avons décriée a privé les Congolais de l'information dont ils avaient besoin pendant plus ou moins vingt jours », a déclaré le directeur de FFJ. Au lendemain de cette décision prise le 19 janvier, de même que l'interruption de la connexion à Internet, FFJ avait donné un ultimatum de soixante douze heures au gouvernement. L'organisation s'entendait de passer au plan B, c'est-à-dire l'organisation d'une marche à Kinshasa.

FFJ avait, en son temps, qualifié l'acte de « suicide collectif », en accusant le gouvernement d'avoir délibérément violé le droit sacro-saint du public à l'information consacré aussi bien par les prescrits internes, notamment la loi sur la liberté de la presse, la Constitution du pays ainsi que les instruments régionaux et internationaux comme la charte africaine des droits de l'Homme et des peuples et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Dans un communiqué arrivé le week-end dernier à la presse, cette organisation a dit s'apprêter, dès le 7 février, à saisir les autorités de la ville de Kinshasa pour une marche pacifique qu'elle entendait organiser le 12 du même mois, contre la coupure des réseaux sociaux et des SMS. Au cours de leur réunion extraordinaire du 24 janvier, les responsables de la principale organisation de défense de la liberté de la presse et du droit à l'information faisaient savoir que « la presse et la population sont une véritable force dont on ne peut délibérément et impunément violer les droits ». C'est cette population, a soutenu le directeur de cette ONG, qui se prendra en charge avec FFJ en tête pour protester au nom de la loi.

Cet ultimatum lancé avait cours jusqu'au 28 janvier à dix-huit heures. Au cas contraire, déclaraient les membres de cette association à l'issue de leur réunion, FFJ se réserverait le droit d'user de son droit constitutionnel visant no-

tamment à appeler les bénéficiaires, hier privés de leur droit de communiquer, à jeter toutes leurs forces dans la rue dans une marche pacifique qui les conduirait jusqu'à la fenêtre du vice-Premier ministre en charge des Postes, Nouvelles technologies de l'information et de la communication (PT-NTIC) où ils allaient tambouriner jusqu'à obtenir gain de cause. Il est noté que cette décision est intervenue après l'organisation, par l'opposition politique, d'un mouvement de protestation contre la modification de la loi électorale qui, aux yeux des opposants, permettrait un glissement en faveur du président Kabila, qui est en fin mandat en 2016.

Deux médias avaient également vu leur signal interrompu. Le gouvernement leur reprochait d'avoir diffusé la déclaration de l'opposition appelant la population à se diriger vers le siège du Parlement en vue d'empêcher le Sénat d'adopter, en seconde lecture, la loi contestée. En plus de Canal Kin Télévision et de la Radio télévision catholique Elikya, FFJ fait observer qu'actuellement trois autres médias sont fermés à travers le pays. Il s'agit de Radio Lisanga Télévision, Canal Futur Télévision et Radio Télévision Jua de Lubumbashi.

FFJ écrit à l'autorité de la ville-province de Kinshasa

L'organisation faisait savoir, à travers une lettre, au gouverneur de la ville, André Kimbuta, qu'elle entendait organiser une marche pacifique contre la décision du gouvernement. « Cette marche est repoussée mais n'est pas annulée parce qu'au moment où nos services chargés de courrier s'apprêtaient à aller déposer la lettre à l'hôtel de ville, un opérateur œuvrant dans le secteur de téléphonie cellulaire nous faisait savoir que le service SMS est réhabilité et qu'Internet sera rétabli le 8 février. Nous avons vérifié, c'est fait pour les SMS. Mais nous maintenons notre pression sur le gouvernement », a déclaré FFJ dans un communiqué dont copie a été transmise à la presse.

Selon cette association, la manifestation prévue dès 9 heures, partira de la Gare centrale, place de l'Indépendance, pour le cabinet du vice-Premier ministre et ministre des PT-NTIC, avenue des huileries où un mémo devra être remis. L'organisation sollicite notamment de l'autorité urbaine d'apporter toute son assistance sécuritaire à ce « droit constitutionnel ».

Lucien Dianzenza

VIOLENCES SEXUELLES

Un jeune garçon de 20 ans abuse d'une fillette de 18 mois

Suite à ce viol, la petite Ndondo souffre aujourd'hui d'un gros hématome qui a bousillé son organe génital et elle s'est fracturé le bassin. Actuellement, la victime est admise à l'hôpital de Kalembelembe pour des soins appropriés.

La petite fille a reçu la visite du ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, qui a été informé par la députée nationale élue de Boma dans la province du Bas-Congo, Ivette Mwanga Mbadu. Accompagné du Dr Sulu du centre médical Nganda spécialisé dans le traitement du cancer, le ministre de la Santé publique, vu l'état comateux de cette enfant internée depuis 52 jours à l'hôpital de Kintambo, a ordonné qu'elle soit transférée à la pédiatrie de Kalembelembe. C'est ce qui a été urgemment fait pour sortir cette petite du danger au vu de son état de santé qui ne fait que se détériorer. Selon l'infirmière qui l'a soignée à l'hôpital de Kintambo, Ndondo a été transfusée quatre fois mais elle présente toujours le signe d'une anémie. Le Dr Sulu a examiné cette enfant peu avant son transfert à la pédiatrie de Kalembelembe. Après avoir ponctionné du sang sur cet

hématome, le Dr Sulu écarte l'option d'une tumeur cancéreuse. Il s'agit, explique-t-il, d'un gros hématome qui s'est emparé de tout l'organe génital suite au viol. En plus, ajoutait-il, s'il s'agissait du cancer, le sang allait être rouge mais pour le cas d'espèce, le sang est noirâtre. « Donc, il est question d'un hématome qui saigne à l'intérieur et qui n'est pas drainé ; il faut alors le drainé. Il faut aussi faire l'échographie pour être plus précis », a expliqué le docteur.

Préoccupé par l'état de santé de la petite Ndondo, le ministre de la Santé publique souligne que le gouvernement fera tout ce qui est possible pour que cette petite soit sauvée. Quant à l'auteur de ce viol qui a réussi à s'enfuir quelques jours après son incarcération à Boma, « il doit être recherché pour qu'il soit jugé, il faut mettre fin à l'impunité des violences sexuelles », exige le Dr Félix Kabange Numbi. Pour la petite histoire, Ndondo a été violée par un jeune garçon âgé de 20 ans habitant dans la même parcelle pendant que la petite dormait paisiblement dans sa chambre. C'est à travers la fenêtre que ce garçon entrera dans la chambre pour



Le ministre de la Santé publique au chevet de la petite ndondo à l'hôpital de Kintambo

commettre son forfait. Alertée par le cri de l'enfant, la mère entrera vite dans la chambre pour se trouver en face du violeur de sa fille qui va s'enfuir par la fenêtre. Pour venger ce viol, la famille du violeur sera soumise à la vindicte populaire. Et le violeur arrêté mais il sera relaxé quelques jours plus tard. Et la pauvre victime de 18 mois lutte entre la vie et la mort.

Aline Nzuzi

SANTÉ

L'adoption du plan pluriannuel et complet du PEV

Le plan, adopté après vote dans la salle de conférences de l'OMS au cours d'une réunion présidée par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, avec les parties prenantes dans la vaccination, prend en compte toutes les interventions de vaccination qui couvrent la période allant de 2015 à 2019.

Constitué de sept points, le plan pluriannuel et complet du PEV (PPAC) a été présenté aux différents partenaires impliqués dans la vaccination par le directeur du Programme élargi de vaccination (PEV), le Dr Audry Mulumba. Après avoir recolté des préoccupations des uns et des autres sur le PPAC, son endossement a été fait moyennant un vote, il s'en est alors suivi la signature dudit document par le ministre de la Santé publique, les représentants de l'OMS et de l'Unicef. D'un coût total d'un milliard de dollars américains pour toute la période allant de 2015 à 2019 et de trois cent quarante-quatre mille dollars américains pour la seule année 2015, ce plan s'est fixé les objectifs selon les différents axes qui entrent en ligne de compte dans la vaccination, c'est-à-dire le taux de couverture vaccinale, la logistique, la communication, les activités de vaccination sup-

plémentaires, la surveillance.

Pour ce qui est du taux de couverture, explique le Dr Audry Mulumba, il a atteint au moins 93% au niveau national par rapport au vaccin pentavalent. En outre, d'ici 2019, il faudra introduire de nouveaux vaccins dans le calendrier vaccinal de l'enfant tels que le rotavirus, le var2. S'agissant des activités supplémentaires de vaccination, le PPAC se fixe comme objectif d'éradiquer la polio, d'éliminer la rougeole et le tétanos maternel et néo-natal, de contrôler la fièvre jaune et la méningite. Pour ce qui est de la surveillance, il faut atteindre et maintenir les indicateurs de surveillance de la paralysie flasque aiguë au niveau du standard de certification. Le Dr Audry qui a eu à présenter ce plan aux partenaires a reconnu par ailleurs qu'il ya des problèmes prioritaires qu'il faut résoudre. Il s'agit notamment de la persistance des enfants qui échappent à la vaccination de routine, de la faible disponibilité des vaccins, du faible taux d'investigation de cas de tétanos maternel et néo-natal. Sans oublier des flambées des épidémies de rougeole à travers les différentes provinces du pays.

A.Nz.

ÉDUCATION

La requalification du secteur de l'ESU en marche

La rencontre que le ministre Théophile Mbemba a eu le week-end dernier avec le monde universitaire a permis de faire l'autopsie du secteur de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) et de s'armer pour faire face aux défis majeurs qui le rongent.

Le secteur de l'ESU est malade. C'est le moins qu'on puisse dire au regard des dysfonctionnements qui le caractérisent sur fond des antivaleurs. Aujourd'hui plus qu'hier, ce domaine de l'éducation nationale a perdu de son entrain à l'image des diplômés mis sur le marché, lesquels diplômés sont incapables de défendre leurs titres académiques pompeux. Les défis à relever sont donc énormes et divers. Ils touchent autant au fonctionnement quotidien des établissements de l'ESU qu'aux mauvaises habitudes qui s'y sont implantées cautionnées par des responsables véreux et portés vers le gain facile.

D'où il faut commencer quelque part dans ce vaste chantier de requalification du fonctionnement du système universitaire en RDC. Donnant le go de ce processus pour lequel il entend s'impliquer afin de donner au pays des cadres compétents participant à son émergence, le ministre de l'ESU a conféré le 6 janvier avec les responsables et les gestionnaires des établissements d'ESU.

L'occasion était donnée de faire une réelle introspection du segment éducatif dans sa branche universitaire de sorte à dégager des pistes de solution sur la base d'un état des lieux sans complaisance. En fait, il a été démontré que rien ne va plus dans ce secteur gangrené par un désordre général cautionné par ceux là même qui sont censés former les futurs cadres du pays. Les maux sont innombrables. La prolifération des extensions



L'Université de Kinshasa

des universités et instituts supérieurs ne disposant ni d'un corps professoral suffisant encore moins des ressources nécessaires pour assurer leur prise en charge est symptomatique du désordre qui mine ce secteur où n'importe qui fait n'importe quoi, sans encourir la moindre sanction.

Frapant du poing sur la table, le ministre Théophile Mbemba, professeur de son état, a instruit l'administration universitaire de veiller à ce que seuls les établissements en règle puissent fonctionner et que des sanctions exemplaires soient appliquées aux récalcitrants. Du non-respect du calendrier académique à la mauvaise gestion des inscriptions ne tenant pas compte des capacités d'accueil des établissements en passant par la réussite illicite des étudiants, etc., tout a été passé au peigne fin. Il a été relevé que beaucoup d'étudiants obtiennent des diplômes par favoritisme avec, à la clé, une corruption généralisée qui anihile tout effort intellectuel. En fait, c'est dans un environnement universitaire vicié et corrompu qu'œuvrent des étudiants livrés à eux-mêmes, sans un réel encadrement du corps professoral plutôt préoccupé à marchander des travaux pratiques et autres syllabus. La

recherche qualitative a donc été sacrifiée sur l'autel d'un business éhonté qui met sur un même piédestal professeurs et assistants, tous deux appâtés par les frais engrangés par la vente des syllabus. « L'ESU doit cesser d'être un business où le gain devient facile, en escroquant les parents et leurs enfants, au risque de subir la rigueur de la loi », a tempêté le ministre Théophile Mbemba. D'où son exhortation au respect par ses interlocuteurs des textes légaux et règlements qui organisent les structures et le fonctionnement de l'ESU, notamment la Loi-cadre n°014/004 du 11 février 2014.

Tout en invitant les gestionnaires à assumer pleinement leurs responsabilités pour accompagner le ministère dans la réalisation de ses missions, il a déclaré que le gouvernement ne manquera pas de soutenir les efforts visant le redressement du secteur de l'éducation supérieure à travers les actions en rapport avec les quatre objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Il s'agit de reconceptualiser le système d'ESU ; d'améliorer la gouvernance; d'améliorer la qualité de la formation, de revitaliser la recherche et de renouveler les ressources professorales.

Alain Diasso

CAN 2015

Les Léopards accueillis avec faste à Kinshasa

C'est sous les ovations du public que les Léopards de la RDC ont, dans un cortège motorisé, sillonné les grandes artères de Kinshasa à leur retour de Malabo en Guinée Équatoriale où ils ont ramené la médaille de bronze à la 30e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN).

Parmi les vingt-trois Léopards, cinq d'entre eux ne sont cependant pas revenus à Kinshasa, rappelés par le devoir de métier dans leurs clubs respectifs, après avoir servi la Nation.

Dieumerici Mbokani est directement reparti en Ukraine où son club, Dynamo Kiev, est en plein championnat. C'est le cas de Cédric Mabwati rentré à Osasuna (D2) en

bin Minaku, ainsi que le gouverneur de la ville de Kinshasa, André Kimbuta. Ensuite, il y a eu un concert du chanteur Werrason et son groupe Wenge Musica Maison Mère sur le boulevard Triomphal en face du stade des Martyrs, à l'honneur de l'équipe. C'est à partir du 9 février que les autres joueurs évoluant en Europe ont regagné leurs clubs respectifs ainsi que les joueurs du TP Mazembe.

Le staff technique maintenu

Le président de la Fédération congolaise de football association (Fécifa), Constant Omari, a, dans une intervention dans la presse, salué la prestation des Léopards à la CAN 2015. « On avait des aptitudes pour aller un peu plus loin, mais on se contente de ce qu'on a eu -la médaille en bronze-. Je crois que c'est déjà mieux pour une jeune équipe. Sortir troisième pour un premier essai, je crois que c'est intéressant », a-t-il déclaré.

Le président de la Fécifa a ensuite affirmé que le staff technique ne sera pas remanié pour la suite du plan devant amener l'équipe de la RDC à des résultats bien plus probants dans les jours à venir. « Nous devons garder le staff technique. Nous devons saisir toutes les opportunités pour que cette équipe évolue et joue le maximum de matches amicaux. Que le sélectionneur nous fasse un projet dans le temps qui sera financé pour faire des évaluations et lui donner tous les moyens de ses actions. L'Afrique regorge des qualités et des talents au niveau des entraîneurs et qu'il faudrait leur faire confiance », a-t-il souligné.

Martin Enyimo



Le président Joseph Kabila encourage les Léopards pendant la CAN 2015

Les Léopards ont regagné Kinshasa le 8 février avant la tombée de la nuit, auroles de leurs médailles de bronze glanées à Malabo en Guinée Équatoriale au terme de la 30e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN). Rappelons que la RDC s'est imposé, le 7 février, à Malabo aux tirs au but (4-2) face à la Guinée Équatoriale, pays hôte du tournoi, après un nul vierge de zéro but partout à l'issue du temps réglementaire.

Espagne, Cédric Makiadi à Werder Brême en Allemagne, Cédric Mongongu à Evian TG en France et le milieu relayeur Lema Mabidi qui quitte V.Club pour son nouveau club, Cercle Sportif Sfaxien en Tunisie. Pour ceux qui sont revenus à Kinshasa, une caravane motorisée a été organisée par le ministère des Sports dans les grandes artères de Kinshasa. Ensuite la délégation des Léopards a été reçue en audience par le président de l'Assemblée nationale, Au-

DIVISION 1

La Linafoot escamote la phase retour pour le play-off

La Ligue nationale de football (Linafoot) a publié le calendrier de la manche aller du play-off de la 20e édition du championnat national de football. Ceci signifie clairement que cette instance subdéléguée fait fi de la manche retour de deux groupes de la Division 1.

C'est officiel depuis quelques jours. La Linafoot n'organisera pas la phase retour des deux groupes du championnat national de football. Le président du comité de gestion de l'instance organisatrice de la Division 1, Simon Kayoyo Umbela, avouait déjà quelques semaines auparavant l'incapacité de la Linafoot de poursuivre la compétition avec la phase retour faute des moyens financiers. En fait, la ligue fait face à d'énormes difficultés financières, étant sans sponsor depuis le retrait de la société de télécoms Vodacom. Après la tenue de la phase aller du championnat national avec des moyens de bord, les limites de la Linafoot ont éclaté en plein jour. L'instance n'a alors considéré que le classement de la manche aller. Et les cinq premiers de chacun de deux groupes ont donc été retenus pour disputer le play-off, notamment Mazembe, Sanga Balende, Lupopo, Lubumbashi et Don Bosco pour le groupe A, et V.Club, Daring Club Motema Pembe (DCMP), FC MK, JS Bazano et Shark XI FC pour le groupe B.

Et le 3 février, la Linafoot a rendu public le calendrier de la phase aller du play-off de la Division 1 qui s'étalera du 14 février au 24 avril. Ensuite, elle va se débrouiller pour terminer la manche retour avant le 31 mai, date fixée pour la fin de la saison. C'est donc une course contre la montre que fera la Linafoot. Voici le calendrier des rencontres jusqu'à la 9e journée :

1^{ère} journée

14 février 2015 : FC Lubumbashi Sport vs DCMP
15 février 2015 : FC Saint Eloi Lupopo vs A.S.V.Club
15 février 2015 : CS Don Bosco vs JSG Bazano
19 février 2015 : TP Mazembe vs FC MK
19 février 2015 : SM Sanga Balende vs Shark XI FC

2^e journée

21 février 2015 : DCMP vs FC Saint Eloi Lupopo
22 février 2015 : AS V.Club vs CS Don Bosco
22 février 2015 : JSG Bazano vs TP Mazembe
24 février 2015 : FC MK vs SM Sanga Balende
24 février 2015 : Shark XI FC vs FC Lubumbashi Sport

3^e journée

08 mars 2015 : SM Sanga Balende vs TP Mazembe
08 mars 2015 : FC Lubumbashi Sport vs FC MK
28 février 2015 : FC Saint Eloi Lupopo vs Shark XI FC
27 février 2015 : CS Don Bosco vs DCMP
03 mars 2015 : AS V.Club vs CS Don Bosco

4^e journée

04 mars 2015 : TP Mazembe vs FC Lubumbashi Sport
À programmer : FC MK vs FC Saint Eloi Lupopo
04 mars 2015 : AS V.Club vs CS Don Bosco
08 mars 2015 : DCMP vs A.S.V.Club
À programmer : JSG Bazano vs SM Sanga Balende

5^e journée

19 mars 2015 : FC Lubumbashi Sport vs SM Sanga Balende
08 avril 2015 : FC Saint Eloi Lupopo vs TP Mazembe
18 mars 2015 : CS Don Bosco vs FC MK
11 mars 2015 : AS V.Club vs Shark XI FC
11 mars 2015 : DCMP vs JSG Bazano

6^e journée

26 mars 2015 : SM Sanga Balende vs FC Saint Eloi Lupopo
11 mars 2015 : TP Mazembe vs CS Don Bosco
À programmer : FC MK vs AS V.Club
15 mars 2015 : Shark 11 vs AS V.Club
15 mars 2015 : JSG Bazano vs FC Lubumbashi Sport

7^e journée

18 mars 2015 : FC Saint Eloi Lupopo vs FC Lubumbashi Sport
21 mars 2015 : CS Don Bosco vs SM Sanga Balende
22 mars 2015 : TP Mazembe vs AS V.Club
22 mars 2015 : DCMP vs FC MK
20 mars 2015 : Shark 11 vs JSG Bazano

8^e journée

24 mars 2015 : FC Lubumbashi Sport vs CS Don Bosco
30 mars 2015 : SM Sanga Balende vs A.S.V.Club
29 mars 2015 : TP Mazembe vs DCMP
26 mars 2015 : FC MK vs Shark XI FC
29 mars 2015 : JSG Bazano vs CS Don Bosco

9^e journée

03 mars 2015 : CS Don Bosco vs CS Don Bosco
01 avril 2015 : AS V.Club vs FC Lubumbashi Sport
12 avril 2015 : DCMP vs SM Sanga Balende
10 avril 2015 : Shark 11 vs TP Mazembe
24 avril 2015 : FC MK vs JSG Bazano.

M.E.

MONGO MPOUKOU

Le personnel municipal invité à la prise de conscience professionnelle

En raison des insuffisances constatées dans le fonctionnement de certains services, Zéphirin Nguié, administrateur maire de l'arrondissement 5 Mongo Mpoukou (Pointe-Noire), a rappelé le personnel municipal à l'ordre.

La cérémonie d'échanges de vœux du 7 février, en présence de Victor Foudi, premier vice maire de la ville, a réuni les corps constitués de Mongo Mpoukou. Une occasion pour tous de revivre des activités menées en 2014 à travers un bilan présenté par Apollinaire Molébé, secrétaire général de Mongo Mpoukou. Il a relevé « des insuffisances notoires » dans le fonctionnement des comités de quartiers et des services déconcentrés notamment : les retards de transmission, pour les uns, et la non transmission des rapports et compte rendus des activités à l'autorité administrative, pour les autres. Autres griefs faits aux

services municipaux : des effectifs dérisoires, l'absentéisme, l'inconscience professionnelle, le manque d'animateurs au niveau des bureaux de l'état civil et de l'administration ainsi qu'au niveau de la section archives. De ce fait, Zéphirin Nguié, attirant l'attention du personnel municipal, l'a appelé à la conscience professionnelle. Il a invité les services déconcentrés à une collaboration franche et sincère avant d'instruire les services compétents et habiletés ainsi que les chefs de quartiers à œuvrer pour l'assainissement (qui constitue sa préoccupation fondamentale) et la sécurité des populations de l'arrondissement.

Il faut toutefois noter que certains services tels que : le cadastre, la circonscription socio-sanitaire, les sports, le foyer d'animation de l'éducation civique, la jeunesse, la force publique, le centre d'identification ont bien fonctionné. Par ailleurs,



Une concitoyenne remettant un présent à Zéphirin Nguié./crédit photo Adiac

malgré les difficultés auxquels ils ont confrontés (insuffisances des effectifs, manque de matériel administratif de bureau et surtout de moyen roulant), les services de sécurité ont mené une action qui a été saluée. Ceux-ci ont été exhortés par Zéphirin Nguié à plus de dynamisme. En outre, il se pose en-

core le problème de l'occupation anarchique du domaine de l'État et les populations sont toujours dans l'attente des solutions en matière d'assainissement. « Toutes ces préoccupations caractérielles ont annihilé notre détermination et nous obligent à bâtir de nouvelles stratégies pour cette nouvelle année 2015

par l'application sans faille des textes disciplinaires en vigueur », a reconnu Apollinaire Molébé. Notons que cette cérémonie a aussi marqué les trois ans de prise de fonctions par Zéphirin Nguié qui a été installé à la mairie de Mongo Mpoukou le 12 février 2012.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

La rue, un lieu de commerce pour les jeunes

Pour gagner leur vie, les jeunes ponténégrins profitent de la rue. Chaque jour, on les voit sillonner les rues et avenues de la ville, abordant sans complexe les clients.



Un vendeur ambulant de pains crédits photo «DR»

Ces vendeurs sont pour la plupart jeunes et en grande partie sans qualification. On les voit partout dans les rues et avenues de la ville où ils abordent des clients. « Ils ne sont pas une génération sacrifiée, ni moins une jeunesse sans espoir », nous disent-ils. Plutôt, ils veulent devenir des acteurs qui se prennent en charge. Partir de chez ses parents et trouver un travail, ce sont-là les premiers jalons d'une vie d'adulte. Or, sans qualification, ces objectifs sont inatteignables. Cette leçon est bien comprise du côté de la ville océane où pour gagner leur vie bon nombre de Ponténégrins sont obligés de se lancer dans la débrouille. Et la rue est le lieu de prédilection pour ces jeunes car elle est non seulement un espace de circulation, mais également un endroit où le commerce fait bon vivre. Ils sont vendeurs de journaux, de pains, de poissons...

En réalité ces jeunes vendent tout : outils scolaires, sucreries, fruits, cartes de charge, médicaments et bien d'autres choses. Il faut dire qu'avec des objectifs beaucoup plus ambitieux, ces jeunes évitent de tomber dans les vices et finissent par devenir de vrais responsables aux foyers. « Je suis locataire et père de deux enfants. Je n'ai aucun métier en mains, mais cela ne m'empêche pas de vivre. Grâce à mon petit commerce que j'exerce dans la rue, j'arrive à m'occuper de ma femme et de mes deux enfants », explique Kevin Louya, un jeune vendeur dans une rue de Pointe-Noire.

Hugues Prosper Mabonzo

LITTÉRATURE

Huppert Malanda, lauréat du Printemps des poètes 2015 en France

Le poète congolais Huppert Laurent Malanda a été distingué lauréat de la 17e Edition du Printemps des poètes 2015, en France, pour son texte intitulé « Parole lunaire pour ressusciter l'aurore » dédié à son ami poète Jean-Baptiste Taty U'Taliene. Dans ce texte, Huppert Malanda salue le poète martiniquais, Aimé Césaire, reconnu comme une figure emblématique liée aux valeurs républicaines et son combat pour la restauration de la dignité des peuples noirs, la reconnaissance de la différence et la lutte contre toutes les formes de discrimination. Après sa distinction, nous l'avons interrogé. Il livre ses impressions dans cet entretien.



Le poète Huppert Malanda./crédit photo «Adiac»

Les Dépêches de Brazzaville : Cette 17e Edition du Printemps des poètes sera célébrée sur le thème « Insurrection poétique », votre œuvre « Parole lunaire pour ressusciter l'aurore » est-elle une

poésie de l'insurrection ?

Huppert Malanda : Oui, il faut dire que la poésie, nous dit Lawrence Ferlinghetti, peut encore sauver le monde en transformant les consciences.

L'insurrection poétique dans ce contexte est vue comme l'appropriation d'un art poétique et un art de vivre ; une manière d'être, d'habiter, de s'habiter, pour reprendre les termes de Georges Perros. Cette problématique nous a été léguée par les Surréalistes, les Dadaïstes, les poètes de la Négritude, mais aussi des poètes comme Vladimir Maïakovski, Robert Desnos, Antonin Artaud, Yannis Ritsos, Ingrid Jonker, Nazim Hitmet, Taslima Nasreen, Marina Tsvetaïva, Armand Gatti, et bien d'autres. La poésie est dans la cité le manifeste du non à la négativité.

LDB : En votre qualité de poète francophone, quel est votre rapport sur la langue française ?

HM : La langue française et moi, entretenons des rapports du tisserand et le fil. La langue française est mon chemin et je suis le chemin

indiqué par cette langue. De temps en temps, je meurs de lecture pour habiter la vie éternelle des mots. Car, dans les mots se cachent l'esprit des peuples et leurs civilisations. J'habille la langue française

de culture et d'identité africaine... Un poète est un tisserand du verbe. Il se sert de mots comme matière première pour tisser la parole.

LDB: Vous avez remporté, rien que pour l'année 2013, le Grand Prix mondial de poésie à Groningen au Pays-Bas, le Prix d'Or de poésie Talents d'ici et d'ailleurs au Maroc, Prix de Poésie de l'UNICEF en France, avec tant de distinctions littéraires internationales, que représente pour vous l'acte d'écrire la poésie ?

HM: Ecrire la poésie, c'est proclamer l'insurrection de l'espoir, composer la vie, oser la métamorphose de l'ombre à la lumière, rester aux aguets des échos du silence, des murmures planétaires devenus chants de l'âme, entendre battre le cœur du monde, les barrissements des rêves d'où jaillissent des aurores...

Ecrire la poésie c'est aussi prendre feu, habiter les mots, leur âme, arroser la floraison des nouveaux espoirs, baliser les pistes des certitudes, poser la question essentielle du sens de notre marche vers l'avenir...

Je vous signale en passant que mon prochain ouvrage poétique est intitulé « Dans les secrets du vent », préfacé par Madame Arlette Chemain Degrange et Jean Blaise Bilombo. Il paraîtra en début mars 2015 aux Editions Flamme Vives en France. Cet ouvrage sera présenté dans le Stand auteurs et livre du Bassin du Congo, au Salon international du livre de Paris qui se déroulera du 20 au 24 mars 2015, à Porte de Versailles à Paris.

Hervé Brice Mampouya

Guy Serges Mayeko, intronisé directeur départemental du Livre et de la lecture publique au Kouilou

La passation de service entre Alphonse Kala, le directeur sortant et Guy Serges Mayeko, l'entrant a eu lieu le 6 février à Loango au siège de la Préfecture du Kouilou, en présence de Louis Ambouakoui, directeur de cabinet du préfet du Kouilou, de Joseph Ona, directeur départemental des Services préfectoraux.

Après la lecture de la note de service nommant le nouveau directeur départemental du Livre et de la lecture publique par l'autorité préfectorale, Alphonse Kala, directeur départemental du livre et de la lecture publique du Kouilou a présenté les services transférés notamment le personnel de cette administration qui compte deux agents (le directeur départemental et le chef de service administratif et financier pour un besoin exprimé à 30 agents), le matériel (matériel de bureau et autres accessoires usuels), les livres disponibles (près de 1500 livres dont environ 800 devant passer au pilori pour cause de dégradation), les partenaires (la Jeune chambre internatio-

nale Victory (JCI), l'association Tanga In Africa, la Maison de la Presse), les projets (Le projet de construction en vue de la bibliothèque de Bilala grâce l'implication de Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre délégué chargé de la Marine marchande, les clubs de lecture à Mvouti, Bilala, Diosso, Madingo-Kayes, Nzambi et Hinda et les finances en particulier les crédits de fonctionnement de l'Etat pour le compte de la direction et de la bibliothèque départementale.

Après quatre ans de bons et loyaux services à la tête de la direction départementale du Livre et de la lecture publique au Kouilou, Alphonse Kala a été appelé à servir la nation à Pointe-Noire, mais dans le même département ministériel. Il part heureux du devoir accompli mais surtout comblé d'avoir travaillé avec des hommes et de femmes dévoués auprès desquels il a beaucoup appris, a-t-il reconnu « L'ambiance a été bonne ici. J'ai beaucoup appris surtout en matière d'administration. Pour moi, cela a



La photo de famille lors de la cérémonie d'intronisation

été à une très grande école au contact du préfet, de ses collaborateurs et les autres agents du Kouilou. Cela s'est traduit aussi dans les missions de travail effectuées avec les responsables dans le département et à l'extérieur du pays. Je souhaite que ces projets ne meurent pas. Dans les villages, les gens ont

soif des livres et veulent lire, mais ils n'ont pas les livres. Seulement, faute d'avoir internet, le seul moyen d'accéder à la connaissance pour eux reste et demeure le livre broché ou relié » a-t-il dit, avant de souhaiter bonne chance à Guy Serges Mayeko, son successeur, qui va travailler, a-t-il renchéri avec des

hommes et des femmes ouverts et surtout pleins d'expérience. Comme Alphonse Kala, Guy Serges Mayeko, le nouveau directeur départemental du Livre et de la lecture publique du Kouilou est professeur certifié de lycée, 8e échelon.

Hervé Brice Mampouya

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

L'AS Cheminots dame réussie sa première sortie

Alors que le championnat communal de handball a démarré le 1er février à Pointe-Noire en junior et senior homme, les équipes seniors dames sont rentrées en compétition le 8 février au stade de Cheminots au KM4. En première journée de cette catégorie, Tié-Tié sport a étrillé Banko-sport, 39 buts à 20, tandis que Patronage champion en titre a été défait par l'AS Cheminots, 17-24 en dernier match

La première journée de la phase aller du championnat départemental, chez les dames a été marquée non seulement par la large victoire de Tié-Tié sport sur Banko-Sport, 39-20, mais aussi par l'exploit de l'AS Cheminots face aux championnes en titre de Patronage dominées de bout en bout par leurs adversaires, 24-17 après un score de 14-8 à la mi-temps.

Complètement déplumé suite au départ de plusieurs titulaires, Patronage, a déclaré son entraîneur, joue pour le maintien. « Je n'ai plus l'effectif de l'année dernière. J'ai perdu au moins sept titulaires y compris les deux gardiennes, donc là, je suis en train de refaire l'équipe avec les jeunes qui n'ont pas les automatismes des anciennes.



L'AS Cheminot senior dame posant avec le président du club «adiac»

Pour l'heure nous ne visons pas la championnat nationale parce qu'on pas une équipe pour une compétition nationale », a affirmé Claize Kombo, à l'issue d'un match qu'Ornella Oko a joué les 6 dernières minutes avec un petit but à la clé.

De son côté l'entraîneur de Cheminots a déploré l'attitude de certaines joueuses qui conditionnent leur participation au championnat. « Au départ j'étais déçu du comportement affiché par certaines de nos joueuses qui ont refusé de jouer, malgré les conditions mises en place

par le président. Nous avons démarré avec 10 joueuses, dont cinq nouvelles et cinq anciennes. Elles ont tenu le coup face à l'équipe championne, je suis très content », s'est réjoui Gelas Olongo, avant d'ajouter que l'ambition de l'AS Cheminots est de jouer le championnat national cette saison après plus d'une décennie de passage à vide. Par contre, Aziza Moungabé, la gardienne de but et ses coéquipières y sont déterminées pour s'adjuger une place au soleil.

Par cette victoire, les protéger

du président Hilaire ont vengé leurs confrères de l'AS Cheminots1, battu peu avant leur match par Patronage, l'équipe championne en titre, 24-22 à l'issue d'un match âprement disputé et auquel Cheminots 1 a eu à mener au score, 6 buts avant de relâcher vers la fin, permettant ainsi à Patronage d'égaliser et de gagner grâce aux 10 jets de sept mètres. « Je remercie les enfants qui ont pu garder le sang froid malgré la domination de l'adversaire. Ils avaient commencé à douter à un moment car, l'adversaire nous a

poser des problèmes. Je félicite aussi les joueurs de l'AS Cheminots pour la marque d'opposition qu'ils ont pu mettre en place », a indiqué Régis Matongo l'entraîneur de Patronage dont l'équipe prend momentanément la tête du championnat en senior homme.

Pour l'entraîneur de l'AS Cheminots, Alain Samba, son équipe était bien préparée pour gagner ce match mais, les enfants ont failli à la fin: « Ce relâchement est peut-être dû à la chaleur, parce qu'il faisait tellement chaud. La défense a failli à la fin et, je n'ai pas senti la détermination des joueurs. On ne baisse pas les bras, nous nous préparons pour le prochain match ».

Chez les juniors hommes, la compétition s'était poursuivie le 4 février avec une seule rencontre entre le tenant du titre et son dauphin, score final: 28-20

Chez les juniors dames une rencontre a opposé le 7 février ASOC à Tié-Tié Champion en titre, match remporté par Tié-Tié, 46-12.

Soulignons que pour des raisons d'effectif, les équipes seniors notamment, Inter club homme et Munisport dame se sont retirés de la compétition.

Charlem Léa Legnoki

AVIS DE RECRUTEMENT

La Société Générale de Surveillance Congo SA (SGS Congo SA), dont le siège est basé à Pointe-Noire, filiale du Groupe SGS, leader mondial de l'inspection, de la vérification, de l'analyse et de la certification, procède au recrutement, dans le cadre de la réalisation des travaux d'inspection d'équipement, contrôles CND et de la maintenance en hauteur par cordiste :

-des Contrôleurs certifiés COFREND Niveau 1 ou 2 en US épaisseur, PT, MT etc.
-des Techniciens : soudeurs homologués, électriciens, instrumentistes, mécaniciens, Peintres
-des Inspecteurs qualifiés, certifiés ISO 9712

Missions

-Réalisation des contrôles CND Usuels sur les équipements onshore et offshore,
-Inspection des équipements en hauteur,
-Réalisation des travaux de retouche en peinture
-Soudage de réparation,
-Montage des lignes en hauteur,

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

1. Conditions générales
-Etre de nationalité congolaise
-Avoir au minimum le niveau BAC ou équivalent
-Etre titulaire d'une certification IRATA 1 ou 2 (critère éliminatoire)
-Bonne connaissance dans l'un des domaines suivants : mécanique / métallurgie / Soudage / Electricité / Peinture pour les techniciens
-Etre Certifié dans au moins un des différents procédés de CND Usuels (ressuage, Magnétoscopie, US épaisseur, Radiographie).
-Bonne connaissance en Inspection des équipements chaudronnés soudés et

structures métalliques.
-Respect des règles de sécurité et de qualité.

2. Conditions spécifiques

-Etre immédiatement disponible
-Etre capable de travailler sous pression
-Etre capable de travailler les week-ends et les jours fériés en cas de besoin

3. Dossier de candidature

Chaque dossier de candidature doit comporter :
-Une demande signée du candidat
-Une lettre de motivation
-Un curriculum vitae
-Une copie certifiée conforme du dernier diplôme
-Photocopie des certifications
-Une copie d'inscription à l'ONEMO

4. Dépôt et date de clôture des dossiers
Les dossiers de candidature qui doivent être déposés sous pli fermé, porteront chacun :
-au verso, la mention « Recrutement des Cordistes qualifiés en Inspection et contrôle CND, Techniciens » :
-au recto, les nom et prénoms du candidat.

Ils seront déposés :

a)-A La Direction Départementale de l'ONEMO du Kouilou et Pointe-Noire
b)-ou A la Direction Générale de SGS Congo SA sis Avenue Charles de Gaulle, Immeuble CNSS 1er étage, tél. 05 550 16 00 / 06 674 16 00.
c)-ou transmis par voie électronique à l'adresse suivante : sgs.congo@sgs.com

Date limite de dépôt des candidatures : mercredi 18 février 2015 à 12h00 précises.

BONNE RECEPTION !

AVIS DE RECRUTEMENT

La société NAUREX CONGO, Département Industrie, recherche dans le cadre de ses contrats du secteur parapétrolier et industriel un ensemble d'agents et techniciens selon la liste ci-dessous :

Positions offshore et/ou onshore.

- Soudeurs TIG (GTAW) inox + Carbone. (6G).

- Soudeurs Electrodes (SMAW)

toutes positions 5G/6G/6GR.

- Soudeurs MIG/MAG.

-Tuyauteurs avec expériences.

- Chefs d'équipe tuyauteurs.

- Chefs d'équipe soudeurs.

- Chaudronniers avec expérience.

- Superviseurs de tuyauterie.

- Dessinateurs industriel en charpente métallique ou structure (autocad).

- Planeurs.

- Contrôleurs dimensionnel.

- QC.

- QA/QC.

- HSE.

- Contrôleurs NDT.

- Magasiniers.

- Sableurs.

- Peintres.

- Conducteurs chariot élévateur.

- Conducteur de pont-roulant.

- Grutiers (grue mobile ou fixe).

- Comptables.

- Secrétaires.

- Réceptionnistes (anglais souhaité).

- Electriciens.

- Electromécaniciens.

- Instrumentistes.

- Ingénieurs mécanique.

- Ingénieurs turbines.

- Mécaniciens industriel.

- Maçons.

- Ferrailleurs.

- Plaquistes.

- Carreleurs.

- Conducteurs d'engins (type Caterpillar).

Les candidats intéressés doivent

contacter Monsieur BASSINET

Claude sur claud.bassin@naurexgroup.com

ou à défaut au 06 900 66 64 qui leur

donnera rendez-vous pour un

entretien

Les bureaux NAUREX de recrutement pour l'Industrie sont situés à

Pointe Noire centre-ville, Rue Cote

Matève, Tour Panorama (2ème tour à

gauche face à la pharmacie Maria)

rez-de-sous-sol entrée par l'arrière

de la tour Panorama.

AVIS DE RECRUTEMENT

ENTREPRISE

Une société industrielle basée à Pointe-Noire recherche 01 personne pour son Service Logistique : **Un Responsable Logistique Clients**

POSTE

Liste non exhaustive :

- Animer et encadrer les équipes du service,
- Organisation des plannings de livraison,
- Gérer le parc du matériel roulant de l'entreprise,
- Assurer la tenue administrative du magasin,
- Responsable des stocks de produits finis et de leur écoulement,

PROFIL

Poste de CADRE :

Issu(e) d'une formation type Bac + 3, vous justifiez d'une expérience professionnelle de 5 années dans le domaine de la logistique.
- D'un point de vue technique, vous maîtrisez les outils du Pack Office (Word, Excel).
Enfin, vous avez une bonne approche des méthodes managériales

Envoyer lettre de motivation et CV à l'adresse du Recruteur

CONTACT

- Référence de l'offre (à préciser dans l'objet de votre mail de candidature): DR/DG/01/15

- Ecrire à : recrutements.pnr@gmail.com

PORT AUTONOME DE POINTE - NOIRE

B.P 711

POINTE - NOIRE - CONGO

Tél : (242) 94 00 52

Fax : (242) 94 20 42

E-Mail : info@papn-cg.com

Web : www.papn-cg.com

N° 85 _____ / PAPN-DC/DDP

République du Congo

AVIS AUX POPULATIONS DE LA VILLE DE POINTE - NOIRE

Le Directeur Général du Port Autonome de Pointe - Noire porte à la connaissance de la population de pointe - Noire, qu'il est strictement interdit de prélever le sable dans les emprises de la zone d'extension portuaire partant des installations CORAF jusqu'à la pointe Indienne.

La présente prescription ne doit souffrir d'aucune entorse. Ainsi, tout contrevenant s'exposera aux sanctions prévues par la réglementation portuaire en la matière.

Les autorités civiles et militaires de la ville de Pointe - Noire sont priées de la mise en application du présent avis.

Fait à Pointe - Noire, le 28 Janvier 2015

Pascal NGOTENE

Large diffusion

ARTS MARTIAUX

La Chine s'attèlera au développement du Kung-fu Wushu au Congo

Le premier conseiller de l'ambassade de l'Empire du Milieu dans le pays, Liu Cunxiao, l'a indiqué lors d'une entrevue avec les membres du bureau exécutif de la Fédération congolaise de la discipline (Fecowu).

La Chine est disposée à accompagner la Fecowu dans ses efforts de promotion de cet art martial sur toute l'étendue du territoire national congolais. « *Tout ce que je souhaite, c'est de voir le Wushu être pratiqué en masse par des Congolais* », a déclaré Liu Cunxiao au sortir de l'échange avec la délégation de la Fecowu, conduite par son président, Dzibril Kouma. S'en est suivi, la présentation des membres du bureau exécutif de la structure au premier conseiller de l'ambassade de Chine qui, s'est félicité de voir l'existence d'une Fédération en charge de ce sport de combat, l'un des patrimoines majeurs de la culture traditionnelle chinoise, selon lui.

Faisant état de la pratique du Kung Fu Whushu au Congo, Dzibril Kouma a souligné l'existence de plus de vingt-quatre clubs, officiellement reconnus par la Fecowu, où l'art martial est enseigné, notamment dans les départements de Pointe-Noire, de la Cuvette, du Pool, la Lékoumou et de Brazzaville qui apparemment regorge le plus de clubs comparativement à d'autres localités du pays.

Par ailleurs, Dzibril Kouma a saisi l'occasion pour lancer un appel au sponsoring. « *Il ne sera pas mauvais de voir les entreprises chinoises installées au Congo nous donner un coup de main en sponsorisant un certain nombre de nos activités pour l'essor de la discipline* », a-t-il expliqué en attendant de voir si le vœu formulé sera suivi des faits.

En rappel, la Fédération congolaise de Kung Fu Wushu a été mise en place le 4 octobre 2014 à Brazzaville. La structure est donc à son quatrième mois d'existence. Et la réalisation du programme d'activité du bureau exécutif, notamment la mise en place des ligues, se fait petit à petit.

Rominique Nerplat Makaya

« Il ne sera pas mauvais de voir les entreprises chinoises installées au Congo nous donner un coup de main en sponsorisant un certain nombre de nos activités pour l'essor de la discipline »

La CAN en chiffres

32 matches, 68 buts marqués : tel est le bilan de la 30^e édition de la Coupe d'Afrique des nations Guinée Équatoriale 2015 qui s'est achevée le 8 février par le sacre de la Côte d'Ivoire.

45 buts ont été inscrits au premier tour, 16 en quarts de finale, 7 en demi-finales. Aucun but marqué lors de la petite et la grande finales. Soit une moyenne inférieure à celle des cinq dernières éditions (69 en 2013 ; 76 en 2012 ; 71 en 2010 ; 99 en 2008 et 72 en 2006).

Sur les 32 rencontres disputées, on a noté que 13 se sont soldées par un résultat nul dont 10 sur le score de 1 à 1. Deux rencontres par contre se sont achevées par les tirs au but, notamment le match pour la troisième place opposant la RDC à la Guinée Équatoriale et la finale Côte d'Ivoire-Ghana.

Revue de tous les buteurs

Le Congolais Thiévy Bifouma est compté parmi les meilleurs buteurs de la CAN avec trois réalisations. Avec lui, Ahmed Akaïchi (Algérie), Javier Balboa (Guinée Équatoriale), André Ayew (Ghana), Dieumerci Mbokani (RDC). Cinq autres joueurs ont également inscrit deux buts : Wilfried Bony, Gervinho, Max Alain Gradel (CIV), Christian Atsu (GHA), JérémyBokila.

Les autres joueurs se sont contentés d'un but. Il s'agit de Doré Forébory, Fabrice Ondama, Prince Oniangue (Congo), Nabil Bentaleb, Faouzi Ghoulam, Riyad Mahrez, Islam Slimani, Hilal Soudani (Algérie), Aristide Bancé (Burkina Faso), Benjamin Moukandjo, Ambroise Oyongo Bitolo (Cameroun), Heldon (Cap vert), Seydou Doumbia, Serge Kanon, Yaya Touré (Côte

d'Ivoire), Iban Edu, Emilio Nsue (Guinée Équatoriale), Pierre-Emerick Aubameyang, Malick Evouna (Gabon), KwesiAppiah, Gyan Asamoah, Jordan Ayew, John Boye, Mubarak Wakaso (Ghana), Kevin Constant, IbrahimaTraoré, Mohamed Yattara (Guinée), Modibo Maïga, Bakary Sako, Sambou Yatabare (Mali), Yannick Bolasie, Joël Kimwaki (RDC), Oupa Manyisa, Mandla Masango, Thuso Phala (Afrique du Sud), Mame Biram Diouf, Kara Mbodji, Moussa Sow (Sénégal), Mohamed Ali Moncer, Yassine Chikhaoui (Tunisie), Emmanuel Mayuka, Given Singuluma (Zambie).

But contre son camp

Un seul joueur a inscrit un but contre son camp. Il s'agit du Sud-Africain Thulani Hlastshwayo contre l'Algérie. Le but le plus rapide a été l'œuvre du Zambien Given Singuluma 1'04 contre la RD Congo. Le but le plus tardif est celui inscrit par Gervinho 90+4, contre l'Algérie.

9 comme nombre de penalties accordés

Durant tout le tournoi, neuf penalties ont été accordés, sept réussis contre 2 manqués. Les joueurs qui ont réussi à transformer leur tir au but sont : le Capverdien Heldon contre la Tunisie, le Ghanéen André Ayew contre le Sénégal, l'Équato-Guinéen Javier Balboa respectivement contre le Gabon et contre la Tunisie, le Guinéen Kevin Constant contre le Mali, le Congolais Dieumerci Mbokani (RDC) contre la Côte d'Ivoire et le Ghanéen Jordan Ayew contre la Guinée Équatoriale. Par contre deux joueurs ont échoué dans cet exercice notamment le Sud-africain Tokelo Rantie contre l'Algérie et le Malien Seydou Keita contre la Guinée.

Classements des attaques

Au terme de la compétition, la CAF a établi le classement des attaques. Le Ghana est en tête avec 10 réalisations suivi de la Côte d'Ivoire (9), la RDC occupe la troisième place avec 7. Le Congo et l'Algérie disputent la 4^e place avec six réalisations devant la Guinée Équatoriale et la Tunisie (5). L'Afrique du Sud, la Guinée, le Mali, le Sénégal (3 buts). Le Cameroun, le Gabon, la Zambie (2buts) puis le Burkina Faso et le Cap Vert (1).

Classement des défenses

Le Cap Vert est en tête selon ses résultats au premier tour (un seul but encaissé). Il est suivi du Cameroun, Gabon, Ghana, Mali et Zambie (3 buts encaissés) puis Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Sénégal (4 buts encaissés). La RDC occupe la dernière place avec 7 buts encaissés. Elle est devancée par le Congo, l'Afrique du Sud et la Guinée (6buts encaissés). Devant ces trois sélections, se trouvent l'Algérie, la Guinée Équatoriale et la Tunisie (5 buts encaissés).

Le classement final

- 1^{ère} Côte d'Ivoire
- 2^e Ghana
- 3^e RDC
- 4^e Guinée Équatoriale
- 5^e Congo
- 6^e Algérie
- 7^e Tunisie
- 8^e Guinée (Conakry)
- 9^e Sénégal
- 10^e Mali
- 11^e Cap Vert
- 12^e Gabon
- 13^e Cameroun
- 14^e Zambie
- 15^e Afrique du Sud
- 16^e Burkina Faso

James Golden Eloué

BOXE

La fédération nationale encourage ses médaillés

Le président de la Fédération congolaise de Boxe a félicité les boxeurs et leur encadrement technique pour la moisson récoltée au mois de décembre, lors de la 4^e édition des Dixiades à Yaoundé au Cameroun.

Pour les exhorter à entretenir cette flamme, Richard Bienvenu Mouambouma a remis à chacun d'eux des primes d'encouragement. Après de longues années d'éclipse, trois pugilistes congolais étaient soumis à un premier test avant les Jeux africains pendant les dixiades du Cameroun. Présents dans les trois catégories de poids notamment chez les moyens, légers et lourds, les Congolais se sont bien défendus en témoignant leur moisson. Hurçus Samba a glané la médaille d'argent dans la catégorie des lourds pendant que Fabrice Nzaou se contentait de celle de Bronze dans la compétition des légers. Le 5 février au siège du Comi-

té national Olympique et sportif congolais, Hurçus Samba a élevé la voix pour solliciter une préparation conséquente des boxeurs et juges arbitres avant les Jeux africains. « *Au niveau zonal, nous avons le niveau qu'il faut. Mais il nous manque des compétitions. Aux Dixiades au Cameroun, nous avons répondu présent techniquement. Pour les Jeux africains, nous attendons le financement pour atteindre les bons résultats. Sans les stages, sans une préparation adéquate, sans les compétitions, nous ne pouvons récolter une bonne moisson pendant les Jeux africains... Quand nous allons dans*



Richard Mouambouma au milieu des deux médaillés (Photo Adiac)

les compétitions comme les jeux africains, il faut que nous ayons aussi des juges arbitres bien formés. Nous avons souvent fait les frais des jugements. »

Le programme de préparation de cette compétition basé sur trois importants stages dont le

dernier à l'étranger, a selon le président de la Fécoboxe pris un grand retard de son exécution par faute de financement et d'équipement. Ce retard, a-t-il appuyé ne peut qu'être comblé par un encadrement adéquat. « *Nous avons une présélection. Nous avons*

déjà établi des fiches techniques sur certains athlètes au nombre de 32. Nous comptons les observer à travers un regroupement local qui pourrait se faire d'ici une à deux semaines », a commenté Richard Bienvenu Mouambouma.

Le président de la Fécoboxe a apprécié les résultats de la dernière visite de travail du ministre des Sports et de l'éducation physique en France, laquelle avait abouti à la détection des boxeurs de la diaspora. « *Il y a eu détection de trois boxeurs qui sont actifs et trois autres à aller découvrir. Une fois que nous aurons ces listes, nous allons faire notre travail d'encadrement, de regroupement et de sélection avec les nationaux et ceux de la diaspora pour avoir une équipe définitive.* »

J.G.E.